



ARGENCES

N°25



BULLETIN MUNICIPAL 2020



 **Votre Agence d'Argences**
4 boulevard Delean

Tél. : 02.31.23.68.97

 **N°Cristal 09 69 36 10 11***  **groupama.fr**

30 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
SARL Patrick THUDOR
ZI - 9 Chemin du Bissonnet
14370 ARGENCES
contact@paysages-thudor.fr
02 31 23 80 50

 **PAIMBLANC - LEBAS**
INSTALLATION & DÉPANNAGE
Plomberie • Chauffage
Géothermie • Aérothermie
Tél. : 02 31 99 65 44 **ARGENCES**
E-mail : sarl-paimblanc-lebas@orange.fr

École STEINTE-MARIE
maternelle & élémentaire
Projets à dominante culturelle
Spécificité éducation en classe de CE2, CM1 & CM2
5 rue de Derrière les Portes - 14370 ARGENCES
☎ 02 31 23 60 58 - E-mail : stmsjb.secretariat@gmail.com
www.stmsjb.fr

 **challenge expertise**
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

Horaires d'ouverture du Lundi au Vendredi de 8 h 30 - 12 h 00 | 13 h 30 - 17 h 00

CHALLENGE EXPERTISE - 15 rue Georges LEMESLE - 14370 ARGENCES
02 31 47 49 81 - contact@challenge-expertise.fr

COMPTABILITE
FISCALITE
JURIDIQUE
CONSEIL
CREATION - REPRISE
TRANSMISSION
PREVISIONNEL
BUSINESS PLAN
AUDIT
GESTION - ORGANISATION
TABLEAU DE BORD

TOFFOLUTTI
www.toffolutti.fr

- Terrassement
- Traitement de sol
- Assainissement
- Pose de réseaux divers
- Plateformes industrielles
- Bordures coulées en place
- Revêtements routiers
- Aménagements urbains

RD 613 - 14370 MOULT
Tél. : 02 31 23 62 29 - Fax : 02 31 23 12 30

Chères Argençaises,
Chers Argençais,

C'est dans un contexte inhabituel que le 15 mars vous vous êtes rendus aux urnes pour élire vos représentants au conseil municipal pour le mandat 2020-2026. L'absence d'enjeu lié à la présentation d'une seule liste et le cafouillage du maintien ou non des élections dans un contexte sanitaire naissant, n'ont ni motivé ni rassuré les électeurs.

Toutefois, j'ai vu combien vous teniez à exercer votre devoir citoyen en venant déposer votre bulletin de vote aussi nombreux. J'ai également apprécié avec beaucoup d'humilité que vous plébiscitiez la liste que je menais.

Le lendemain, le confinement était annoncé pour de longues semaines.

Cet édito est l'occasion pour moi de tous vous remercier d'avoir observé avec rigueur et une certaine constance toutes ces mesures de frustration auxquelles vous avez été soumis.

Mes remerciements vont également vers les commerçants qui se sont adaptés à la situation en proposant des services qu'ils n'effectuaient pas auparavant, vers aussi tous ceux qui se sont mobilisés pour apporter une aide ponctuelle à leur voisin mais aussi à ceux qui ont fait jouer la solidarité à plus grande échelle à la dimension de leur quartier.

Je n'oublie pas non plus toutes celles et tous ceux qui se sont engagés dans la fabrication de masques ainsi que les bénévoles qui ont pris des risques en continuant d'œuvrer dans les associations caritatives.

Je souhaiterais exprimer également toute ma gratitude à mes collègues du conseil municipal précédent qui ont dû attendre la mise en place de la nouvelle équipe pour cesser leurs fonctions.

Il aura donc fallu attendre les conseils municipaux du 28 mai et du 4 juin pour élire le nouveau bureau municipal et constituer les commissions qui, aussitôt, se sont mises à travailler.

Après 4 mois de crise sanitaire intense, la période estivale a connu une accalmie du virus et un certain relâchement compréhensible mais inquiétant des comportements qui ne laisse pas entrevoir d'amélioration de la situation.

N'ayant comme seul objectif que de garantir la salubrité de la commune et la sécurité des Argençaises et des Argençais, j'ai instauré le port du masque sur le marché et les espaces publics à certaines heures de la journée.

Septembre, symbole de reprise aussi bien scolaire que professionnelle, voit toutefois de nouveau la courbe ascendante du virus pointer le bout de son nez, catapultant même le Calvados en zone d'alerte.

Il reste que le contexte actuel modifie grandement la vie de notre communauté. Le Forum ne reste accessible aux associations que pour la pratique de leurs activités hebdomadaires et pour leurs réunions afin de respecter les règles de distanciation. L'accès aux gymnases est restreint dans leur utilisation et soumis à l'application des protocoles des Fédérations respectives des clubs. Les manifestations sont supprimées ou aménagées avec des contraintes, voire réduites dans leurs mises en place...

Si nous souhaitons apprivoiser de nouveau nos libertés en combattant pied à pied ce virus, je vous invite à respecter tous ces gestes barrière comme la désinfection régulière des mains, le port du masque et la distance minimum que nous devons avoir les uns envers les autres pour nous protéger.

Portez-vous bien.

Bien à vous.


Dominique DELIVET
Maire d'Argences

Francis LECOINTRE

BOUCHER - CHARCUTIER - TRAITEUR

☎ 02 31 38 53 96 - 06 17 49 18 02

3 rue Letavernier Pitrou - 14 370 ARGENCES

Christine Coiffure

Vendredi et samedi, journées continues

Tél. 02 31 23 92 26

12 place du Général Leclerc - 14370 Argences

SECURITEST Contrôle Technique L. LANGLOIS

Véhicules Particuliers
Camping-Cars
Véhicules Utilitaires
4x4 GPL / GNV

Z.A. rue Georges Lemesle
14370 ARGENCES

☎ 02 31 238 238

possibilité de prendre rendez-vous via internet : www.securitest.fr

E.Leclerc

Le magasin d'Argences vous accueille du lundi au samedi de 9h00 jusqu'à 20h00.

E.Leclerc DRIVE Location 24/24

Thérapie brève – Coaching
Hypnose ericksonienne et PNL
Sophrologie

Traumatismes, Stress, Anxiété
Dépendances (tabac, Alcool ...)
Dépression, Relations toxiques
Examens, Confiance en soi
Troubles alimentaires, Sommeil
Surmonter des moments difficiles
Développement personnel...

PREDHOMME Françoise
16 rue du 19 mars 1962 14370 ARGENCES
Rev au 06 62 91 39 20

theraneo.com/francoisepredhomme-14

PROXI ALIMENTATION GÉNÉRALE DÉPÔT PRESSING

18 place du Général Leclerc - 14 370 ARGENCES

☎ 02 31 23 61 43

HORAIRE D'OUVERTURE :
DU MARDI AU VENDREDI DE 7H30 À 19H - 15H00 À 20H
LE SAMEDI DE 7H30 À 20H00 / LE DIMANCHE & JOURS FÉRIÉS DE 8H00 À 13H

AGS PERMIS

AUTO • MOTO • ÉCOLE

06 29 23 66 38

PRIX • SERVICES • RÉSULTATS

7 chemin du Bissonnet

GUIBOUT MATÉRIAUX

Tout pour construire, aménager, décorer, rénover

BOIS • PANNEAUX • ISOLATION • MENUISERIE
PREFA • AGGLOS • PLANCHER ACOR • COUVERTURE

DES ESPACES MATÉRIAUX À VOTRE ÉCOUTE
LIBRE SERVICE - SHOW-ROOM

Tél. 02 31 26 78 36

Rue Georges Lemesle
14370 ARGENCES
guiboutargences@guibout.fr

La Qualité Professionnelle pour Tous...

61 FLERS / LA FERTÉ MACÉ / MORTAGNE-AU-PERCHE
53 MAYENNE / ÉVRON

SOMMAIRE

Edito	3
Sommaire	5
VIE MUNICIPALE	
Le Conseil municipal	6
Le budget	8
VIE LOCALE	
La vidéoprotection	9
L'Orée d'Argences	9
URBANISME-TRAVAUX-ENVIRONNEMENT	
Travaux	10
Environnement et cadre de vie	12
VIE LOCALE	
COVID-19	13
CULTURE	
Bibliothèque et culture	14
JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES	
La vie scolaire chamboulée	16
Le centre de loisirs	17
Le CMJ	17
Le groupe scolaire Paul DERRIEN	18
L'école Sainte-Marie	19
Le collège Jean CASTEL	19
VIE LOCALE	
Retour en images	20
ARGENCES EN HISTOIRE	
Histoire d'Argences au XVIII ^{ème} siècle	22

VIE LOCALE	
Les travaux au moulin	26
Plan	27
Les amis du moulin de la Porte	31
L'EHPAD d'Argences	32
Portraits d'Argençais	34
VIE ASSOCIATIVE	
Liste des associations	35
Le club de karaté	38
Le club de hand	38
Le club de billard	39
Familles Rurales	40
La maison des jeux	41
Le Muance Football Club	42
Le club de pétanque	42
Les Sapeurs-Pompiers	43
ADMR Les Coteaux	43
Centre équestre du Mesnil d'Argences	44
Centre équestre l'Étrier d'Argences	44
ANNUAIRE DES ENTREPRISES	45
VIE PRATIQUE	47
OFFICE DE TOURISME	49
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	
Le pôle de santé & micro-crèche	50
Relais assistants maternels	50
Maison de services au public	51
Centre aquatique DUNÉO	52
VIE PRATIQUE	
Démarches administratives	53
État civil	53
Horaires - TER	54
SMEOM	54

MAIRIE D'ARGENCES
2 place du Général Leclerc - BP 2 - 14 370 ARGENCES
Tél. : 02 31 27 90 60
E-mail : secretariat.mairie@argences.com
Site-Web : www.argences.com

- > Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.
- > Permanence CCAS sur rendez-vous (de préférence le lundi matin).
- > Permanence pour le logement le mardi de 10h à 12h, sans rendez-vous.

Mairie d'Argences - 2, place du Général Leclerc - BP2 - 14370 ARGENCES - Tél. : 02 31 27 90 60
E-mail : secretariat.mairie@argences.com - Date de parution : 3^{ème} trimestre 2020 - Tirage : 2 200 exemplaires
Directeur de la Publication : Dominique DELIVET
Rédacteur en Chef : Marie-Françoise ISABEL et la Commission Communication
Coordination : Elisa LEVEAU
Crédits Photos : Mairie d'Argences - Les associations d'Argences - LAMI Photo - Jean CRIMETZ - Photo Club Clin d'Oeil

Mise en page et impression : DAUPHIN COM IMPRIM - ZI du Chemin Vert - 14, rue Villons-les-Buissons
14000 CAEN - Tél. 02 31 23 60 70 - E-mail : contact@dauphin-com.fr



LES COMMISSIONS COMMUNALES

MONSIEUR LE MAIRE EST PRÉSIDENT DE TOUTES LES COMMISSIONS.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET PERSONNEL :

- > Marie-Françoise ISABEL
- > Martine BUTEUX
- > Audrey RUQUIER
- > Michaël VILALTE-HEUZE
- > Marianne TURPIN

COMMUNICATION ET INFORMATION :

- > Marie-Françoise ISABEL
- > Martine BUTEUX
- > Cédric LE BRAS
- > Michaël VILALTE-HEUZE
- > Thomas LEROY
- > Sandrine FLAMBARD

TRAVAUX, SÉCURITÉ, VOIES ET RÉSEAUX :

- > Amand CHOQUET
- > Cédric LE BRAS
- > Michel LE MESLE
- > Jacques-Yves OUIN
- > Philippe OUVRARD
- > Marianne TURPIN

JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES :

- > Marie-Hélène PORTIER
- > Franck CENDRIER
- > Sandrine FLAMBARD
- > Florence GUERIN
- > Jennifer LANDEAU
- > Thomas LEROY
- > Audrey RUQUIER

FINANCES :

- > Lydie MAIGRET
- > Martine BUTEUX
- > Jacques-Yves OUIN
- > Philippe OUVRARD

FÊTES ET ANIMATIONS :

- > Patrice RENOUF
- > Christelle BEAUDOUIN
- > Jérôme LAMI
- > Amélie LEGOUPIL
- > Anne LEULLIER
- > Michel LE MESLE
- > Michaël VILALTE-HEUZE

SPORT ET CULTURE :

- > Richard MARTIN
- > Franck CENDRIER
- > Florence GUERIN
- > Jérôme LAMI
- > Cédric LE BRAS
- > Anne LEULLIER

SOLIDARITÉ ET AINÉS :

- > Brigitte FIQUET-ASSIRATI
- > Christelle BEAUDOUIN
- > Florence GUERIN
- > Amélie LEGOUPIL
- > Timothée LESAGE

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :

- > Gilbert GEMY
- > Franck CENDRIER
- > Sandrine FLAMBARD
- > Thomas LEROY
- > Audrey RUQUIER
- > Marianne TURPIN

URBANISME :

- > Philippe OUVRARD
- > Martine BUTEUX
- > Franck CENDRIER
- > Timothée LESAGE
- > Jacques-Yves OUIN

LE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Dominique DELIVET

ADJOINTS

- > Marie-Françoise ISABEL
- > Richard MARTIN
- > Marie-Hélène PORTIER
- > Amand CHOQUET
- > Lydie MAIGRET
- > Patrice RENOUF
- > Brigitte FIQUET-ASSIRATI
- > Gilbert GEMY

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

- > Martine BUTEUX,
en charge du logement
- > Philippe OUVRARD
en charge de l'urbanisme

CONSEILLERS MUNICIPAUX

- > Jacques-Yves OUIN
- > Florence GUÉRIN
- > Sandrine FLAMBARD
- > Franck CENDRIER
- > Audrey RUQUIER
- > Michel LE MESLE
- > Marianne TURPIN
- > Cédric LE BRAS
- > Christelle BEAUDOUIN
- > Thomas LEROY
- > Anne LEULLIER
- > Michaël VILALTE-HEUZE
- > Jennifer LANDEAU
- > Timothée LESAGE
- > Amélie LEGOUPIL
- > Jérôme LAMI

NOS DÉLÉGUÉS AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

- > Dominique DELIVET
- > Marie-Françoise ISABEL
(Vice-présidente)
- > Amand CHOQUET
- > Lydie MAIGRET
- > Jacques-Yves OUIN
- > Brigitte FIQUET-ASSIRATI
- > Richard MARTIN
- > Florence GUERIN
- > Gilbert GEMY (remplaçant)
- > Marie-Hélène PORTIER
(remplaçante)

LES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA RÉGION D'ARGENCES

- > Amand CHOQUET
- > Gilbert GEMY
- > Patrice RENOUF (suppléant)

LES DÉLÉGUÉS À LA COMMISSION LOCAL D'ÉNERGIE (SDEC)

- > Michel LE MESLE
- > Cédric LE BRAS

LES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT MIXTE D'ÉLIMINATION DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA RÉGION D'ARGENCES (SMEOM)

- > Jacques-Yves OUIN
- > Amand CHOQUET

LES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD

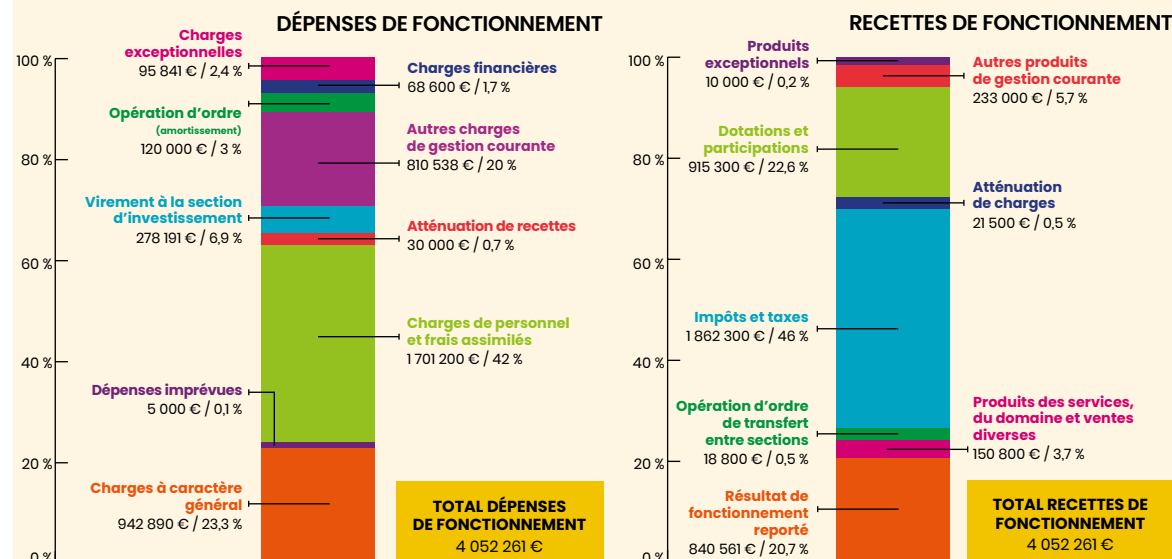
- > Dominique DELIVET (président)
- > Brigitte FIQUET-ASSIRATI
- > Timothée LESAGE

LE BUDGET

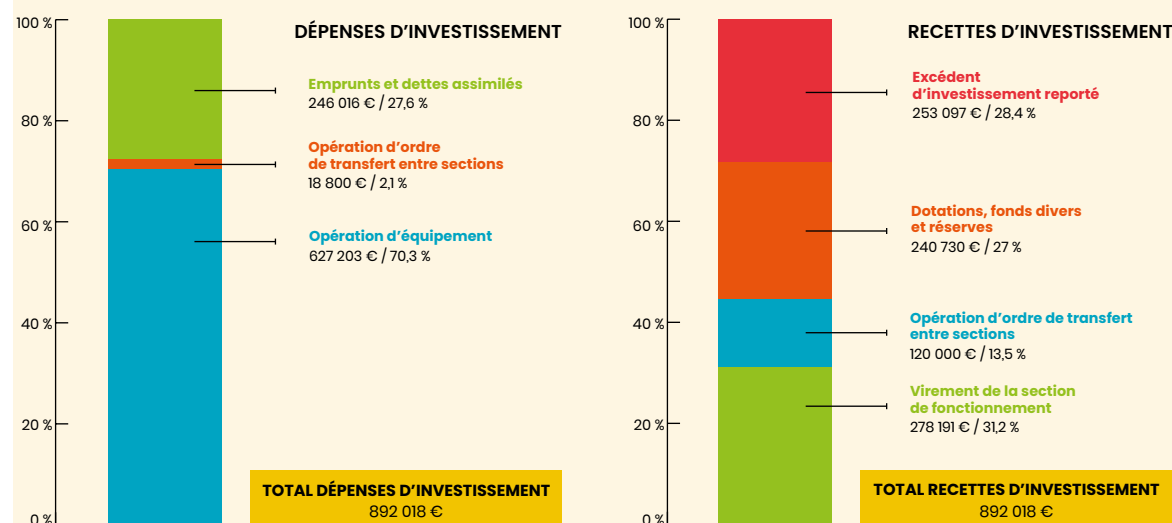
La municipalité a pendant ces 6 dernières années toujours eu le souhait de gérer de façon rigoureuse le budget. L'année 2019 a permis de réaliser un excédent cumulé tant en fonctionnement (840 561 €) qu'en investissement (253 097 €). Ceci a permis de programmer les projets suivants, sans contracter de nouvel emprunt ni augmenter les taux d'imposition :

- Les travaux de réfection de la rue Foch, de la rue du Moulin et de la placette située derrière la Mairie.
- La seconde tranche de la vidéoprotection.
- L'installation d'un escalier extérieur à l'église pour la sécurité.
- Achat de matériel pour les services techniques, le groupe scolaire.... ■

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2020



SECTION D'INVESTISSEMENT 2020



LA VIDÉOPROTECTION

Depuis quelques semaines, une quarantaine de caméras protègent les Argençais et les bâtiments communaux.

Dès 2004, sont installées les premières caméras de surveillance des bâtiments publics suite aux dégradations de plus en plus nombreuses. Une étude révèle, à ce moment, que le montant des réparations des détériorations recensées aurait permis la rénovation de plusieurs centaines de mètres de trottoirs sur plusieurs années. Le conseil municipal de l'époque a donc pris l'initiative d'équiper de caméras de surveillance les secteurs sportifs et le moulin de la Porte.

Pourquoi rénover le réseau ?

Chaque lieu était indépendant des autres et nécessitait de se rendre sur place pour visionner les images. Dorénavant, tout est rassemblé en un même lieu dans les bureaux de la police municipale. Aussi, les caméras étaient vétustes ce qui rendait difficile la récupération des images.

Le périmètre de surveillance ?

Sont désormais surveillées : les infrastructures sportives et scolaires, le moulin de la Porte et les entrées de ville, la zone commerciale du bourg, en préservant la vie privée des Argençais par la mise en place de masques dynamiques rendant inobservables les parties privatives.

Quel matériel ?

L'architecture du réseau utilise différents types de caméras : lecture de plaques, fixes et mobiles afin de correspondre aux besoins des sites communaux à surveiller. Les images sont collectées et utilisées par le service de la Police municipale dans un local exclusivement réservé aux agents de police et/ou exclusivement aux personnes habilitées par la Préfecture.

Le coût de l'opération ?

Pour ce projet d'un montant de 230 000 € HT, la commune

a bénéficié de subventions à hauteur 42 947 € FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) + SDEC (Service Public de l'Energie du Calvados).

L'élaboration du projet ?

Ce projet a été élaboré en étroite collaboration avec le SDEC qui a piloté l'ensemble de l'opération avec les services municipaux. Cette branche d'activité que le syndicat développe désormais a été une véritable opportunité pour la commune qui est totalement satisfaite du résultat. Le principe est d'utiliser principalement les mâts d'éclairage pour supporter les caméras et de renvoyer les images au local police qui maîtrise l'ensemble des caméras. Le résultat est à la hauteur des attentes des élus qui visent avant tout à dissuader de tout acte de vandalisme mais qui permettra, si besoin en était, de résoudre des délits. Quelques-uns d'ailleurs ont déjà été solutionnés. ■

FIN DES TRAVAUX POUR L'ORÉE D'ARGENCES



Tous les matériaux sont de teinte naturelle, blancs ou gris-brun.

Les premiers travaux de ce lotissement ont débuté en 2013, deux ans après le dépôt du permis de construire par Francetlot. Nous arrivons maintenant à l'aboutissement de ce programme puisque Inolya, office public d'habitat du Calvados, a prévu la livraison des derniers logements situés rue de la Reine Mathilde, en 2021.

30 logements sont en fin de construction : il s'agit de 18 maisons accolées composées de 9 T3 et 9 T4 et d'un immeuble collectif comportant 8 T2 et 4 T3. L'ensemble de cette opération bénéficie du **label NF Habitat BEPOS Effinergie**.

Les quatre logements situés au rez-de-chaussée du collectif disposent d'une terrasse et les habitations des étages ont un balcon. Les logements individuels comprennent une terrasse et un jardin privatif. Une **chaufferie** desservira l'ensemble des logements collectifs. Les logements individuels sont équipés d'une chaudière gaz. Trente-huit stationnements extérieurs sont à la disposition des locataires.

Nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux habitants. ■



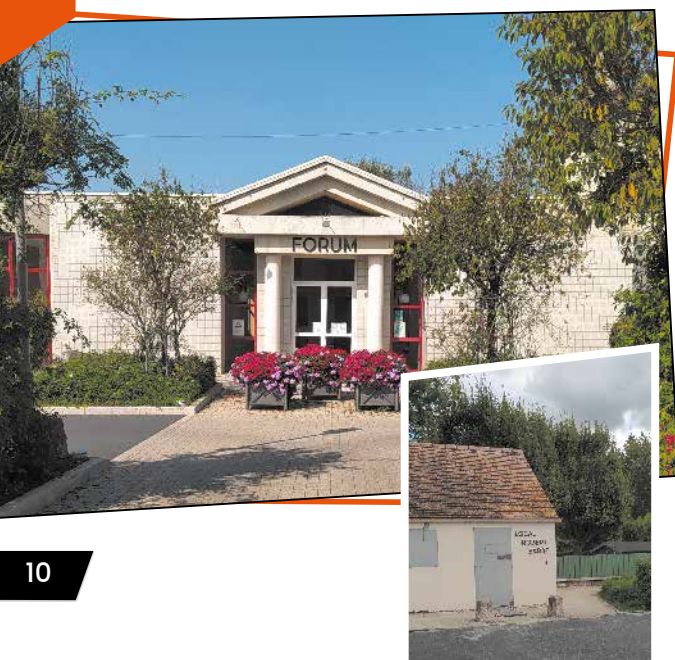
Les façades tout comme les couvertures sont composées de plusieurs matériaux : bardage bois, bac acier, zinc et ardoise.

TRAVAUX

ZOOM SUR LES TRAVAUX

Au cours de l'année 2019-2020, les services techniques ont effectué de nombreux travaux dans différents bâtiments communaux :

- > Le mur du fond du Forum a été entièrement repeint et agrémenté de motifs ce qui embellit d'autant plus cette grande salle.
- > Des panneaux de signalisation ont été apposés sur l'ensemble des bâtiments ou salles de la commune pour mieux les identifier : **Forum, salle du Marais, salle des Artistes, salle Libellule, local Robert Sarre.**



Le mur du Forum



- > Des travaux de remise en état du bardage ont été entrepris au stand de tir à l'arc. Un vernis en assure la protection.
- > Au sein du groupe scolaire Paul Derrien, la majeure partie des classes du secteur élémentaire est désormais équipée de luminaires à LED.
- > Un local destiné à la réception des images de la vidéoprotection à usage de la police municipale a été créé.
- > Une salle de pause pour les agents communaux a été aménagée.

ENERGIE

Un diagnostic énergétique est en cours de réalisation dans certains bâtiments communaux. Les conclusions de cette étude, réalisée par le SDEC (Syndicat Départemental d'Énergie du Calvados) et coordonnée par la Communauté de communes Valès dunes, permettront à la Ville de faire des choix en termes de travaux d'isolation ou de modification du mode de chauffage.



CÔTÉ VOIRIE

> Des travaux d'assainissement et/ou d'adduction d'eau potable ont été menés par la CDC Valès dunes et le syndicat d'eau dans la rue du **Maréchal Foch** et la **rue des Petites Rues** en vue d'une réfection totale de ces voies et d'un aménagement du carrefour entre la rue de la Gare et la rue Foch.



Rue des Petites Rues



Rue Dr Derrien

> Concernant la **rue du Docteur Derrien**, un affaissement récent de la conduite des eaux usées sur toute la longueur de la voie a nécessité une intervention sur le réseau. Une réfection de la demi chaussée endommagée par ces travaux sera réalisée pour conserver une voirie neuve dans son ensemble.



> Les **travaux d'aménagement du carrefour entre la rue du Maréchal Foch et la rue de la Gare**, soutenus par le conseil départemental auraient dû débuter au printemps. Cependant, la crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID-19 a décalé de quelques mois le chantier qui a démarré au mois de septembre dernier. L'aménagement du carrefour comprenant la réalisation d'un plateau surélevé avec au centre un giratoire, devrait être terminé fin novembre 2020. Ce chantier a généré la mise en place d'une déviation importante sur une voie très fréquentée reliant l'axe Vimont/Argences/Troarn.



Placette derrière la Mairie et rue du Moulin

> La réfection du chemin du Coudray pour faire le bouclage entre le chemin des Vignes et le centre-ville débutera en fin d'année. Le chantier programmé en 2020 **rue du Moulin et au niveau de la placette située derrière l'Hôtel de Ville** sera réalisé en 2021 compte tenu des travaux d'effacement de réseau. ■

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE



Argences, ville fleurie !

Félicitations aux agents des services techniques pour le fleurissement de la commune. Chaque année, ils redoublent d'imagination pour créer des parterres de fleurs et des décorations sur des thématiques différentes : après la musique en 2019, l'année 2020 était placée sous le signe de l'eau et de la mer !

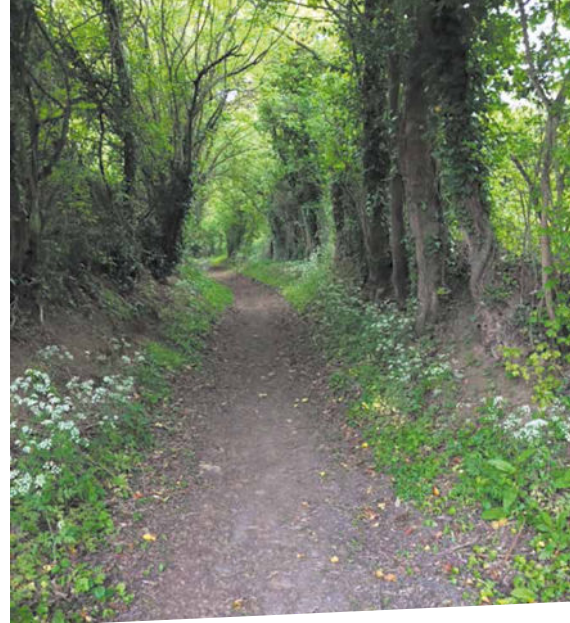
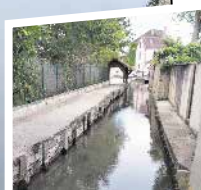
UN PROJET DE JARDINS FAMILIAUX

La commune envisage d'acquérir un terrain pour la création de jardins familiaux dans les Marais. Les modalités d'affectation et de gestion de ce projet ne sont pas encore définies totalement. L'objectif est de permettre à ceux qui ne disposent pas de jardin de bénéficier d'un espace commun de production.



LA COMPÉTENCE GEMAPI

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues est une compétence de la Communauté de Communes Valès dunes appelée GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. Le but de cette compétence, gérée à l'échelle des bassins versants, est de mieux répondre aux enjeux de la gestion de l'eau et des risques d'inondation. La Communauté de Communes a donc souhaité transférer cette compétence au SMBD, Syndicat Mixte du Bassin de la Dives, afin de mieux appréhender cette problématique. Actuellement la commune, en lien avec la CDC et le syndicat, travaille sur le renforcement des berges le long de la Muance à proximité du moulin. ■



UN NOUVEAU CHEMIN DE RANDONNÉE

Depuis plusieurs années, une discussion était engagée entre la mairie, les riverains et la société Solicendre dans le but d'ouvrir un chemin de randonnée dans le bois jouxtant le périmètre d'activité de la société. Après avoir étudié la faisabilité de ce projet, en accord avec les riverains, le tracé de ce nouveau chemin devrait voir le jour dans le courant de l'année 2021 pour le plus grand plaisir des amoureux de randonnée et de nature.



Photo du marché prise au mois de mai.

COVID-19

Nous aurions aimé pouvoir faire un bilan de ce nouveau virus au passé mais malheureusement il n'en est rien !

Pendant la période de confinement, les services auprès de la population ont été restreints, la mairie, l'école et tous les équipements communaux ont été fermés.

Cependant, un standard téléphonique a toujours fonctionné et le site Internet de la commune ainsi que l'application pour mobile Citywall étaient alimentés quotidiennement.

La police municipale a été présente chaque jour veillant au respect des normes en vigueur pendant cette période. Les services administratifs ont pu continuer leurs missions en télétravail et les services techniques ont réalisé diverses tâches ponctuelles pour répondre aux besoins des administrés.

7000 masques ont été distribués soit 4 dans chaque foyer argençais.

Nous tenons à féliciter et remercier les commerçants qui ont accepté de distribuer des notes d'information à la population. Ils ont joué un rôle essentiel au quotidien pour permettre à chacun de faire ses achats de première nécessité.

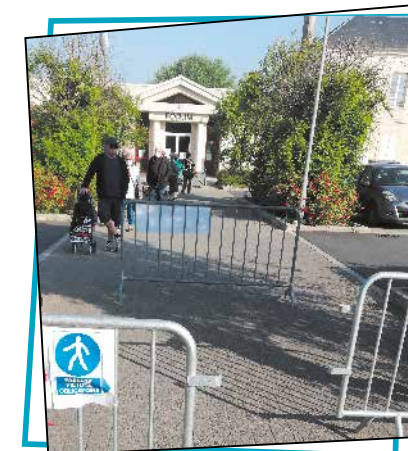
Des appels téléphoniques auprès des Aînés dont nous avons les coordonnées téléphoniques (sauf numéro sur liste rouge) ont été assurés par les élus.

Le marché hebdomadaire du jeudi matin n'a été interrompu qu'une semaine à la grande satisfaction des commerçants non sédentaires et des clients. Des mesures spécifiques de distanciation physique ont été prises et nos policiers ont veillé à ce qu'elles soient respectées. Compte tenu de l'affluence sur le marché, le port du masque a été rendu obligatoire dès le 30 juillet 2020, du gel hydro alcoolique a été mis à disposition aux différentes entrées.

Le barnum de la mairie a été installé à l'EHPAD, permettant d'organiser les visites des familles aux résidents dans le respect des mesures sanitaires préconisées.

Et maintenant...

À ce jour, l'école, la bibliothèque et tous les équipements sportifs sont ouverts (les douches et clubs house restent fermées), sous condition de respecter les protocoles sanitaires mis en place. Le centre aéré a pu fonctionner normalement cet été.



Jusqu'à nouvel ordre, le Forum n'est pas ouvert à la location.

Le repas des Aînés, qui était prévu début octobre, n'aura pas lieu. Aucun colis ne sera distribué cette année : un bon d'achat sera offert aux personnes âgées de + de 72 ans, inscrites sur les listes électorales à utiliser chez les commerçants d'Argences participants à l'opération.

Le marché de Noël organisé habituellement par le comité de jumelage Argences-Hettstadt est annulé. En fin d'année, nous espérons que les promenades en calèche et le feu d'artifice seront maintenus.

Merci à tous pour les actions de solidarité et de partage qui nous ont permis, ensemble, de traverser ces semaines de confinement. Soyez prudents, prenez soin de vous, respectez les gestes barrières !

L'équipe municipale



LA BIBLIOTHÈQUE

RETOUR SUR 2020

En raison de l'épidémie de la COVID-19, la bibliothèque a dû fermer ses portes le 16 mars 2020. Devant cette situation, la commune a décidé d'adapter le service et d'aménager les locaux en proposant une réouverture partielle sous forme de « Biblio'drive ». Ainsi, à partir du 26 mai 2020, les lecteurs pouvaient de nouveau emprunter des livres sur commande et sur rendez-vous. Les livres rendus étaient mis en quarantaine durant plusieurs jours avant d'être de nouveau disponibles dans le catalogue. De nombreux lecteurs, amoureux de la lecture, ont répondu présents et apprécié le service de drive.

Cette période si particulière a mis en lumière le rôle de conseil des bibliothécaires qui ont su, à distance, accompagner et

orienter les lecteurs dans leurs choix de livres.

Après 3 mois de « Biblio'drive », la bibliothèque a réouvert ses portes à la fin du mois d'août.

Les lecteurs peuvent de nouveau déambuler dans la bibliothèque dans le strict respect des mesures barrières :

- > port du masque obligatoire à partir de 11 ans,
- > désinfection obligatoire des mains au gel hydro alcoolique à l'entrée de la bibliothèque,
- > respect du sens de circulation,
- > accès à l'ordinateur et consultation sur place non autorisés jusqu'à nouvel ordre.

Pour le moment, les animations sont suspendues mais les bibliothécaires espèrent vivement pouvoir les reprendre dans les mois à venir.

Les lecteurs peuvent découvrir :

- > **Le catalogue en ligne** de la bibliothèque sur www.bibliotheque-argences.fr. Possibilité de réservation de livres en ligne.
- > **L'accès gratuit aux outils de la boîte numérique** sur www.laboitenumerique.bibliodemand.com. Avec sa carte de lecteur, chacun peut consulter les ressources en ligne : formations, aide aux devoirs, musiques, films, revues...



- > **La table thématique** proposée chaque trimestre. ■

BON À SAVOIR
À partir du mois de janvier 2021, mise en place de l'accès wifi à la bibliothèque.



ZOOM SUR LA SAISON CULTURELLE

La saison culturelle a elle aussi été un peu perturbée par la COVID-19 mais elle devrait prochainement reprendre (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).

En 2019-2020, la commune a été ravie d'accueillir les compagnies suivantes :

- > **Samedi 19 octobre 2019 :**
« Les contes de la Grange hantée » présentés par la conteuse **Noémie SANSON**.
- > **Samedi 15 février 2020 :**
« Contes givrés pour petites oreilles à réchauffer » de la compagnie **En faim de conte**
- > **Samedi 17 octobre 2020 :**
« Le bureau des contes » de la compagnie **CREA**



A NOTER DANS VOTRE AGENDA :

- > **Mercredi 9 décembre 2020 à 10h30 :**
« Un petit samouraï, mais un samouraï quand même » de la compagnie **À l'orée du conte**
- > **Samedi 20 février 2021 :**
spectacle de la compagnie **NEJMA**

Pour assister au spectacle, inscription gratuite auprès de la bibliothèque (Tél. 02 31 26 20 45) dans la limite des places disponibles.

info

NOUVEAUX HORAIRES

Depuis septembre 2020, la bibliothèque a modifié ses horaires pour répondre au mieux aux attentes des lecteurs.

Ci-dessous, les nouveaux horaires

- > **Mardi :** 16h-19h (14h-19h pendant les vacances scolaires)
- > **Mercredi :** 10h-12h / 14h-19h
- > **Jeudi :** 10h-12h30 / 16h-19h
- > **Vendredi :** 14h-18h
- > **Samedi :** 9h30-12h30



LA VIE SCOLAIRE CHAMBOULÉE...

Depuis septembre 2019, l'école maternelle et l'école élémentaire ne font plus qu'une. Hugo Tesnière a été nommé directeur du groupe scolaire Paul Derrien. Cette organisation facilite la collaboration avec la commune: un seul interlocuteur, des projets globaux, une dynamique de groupe indéniable.

UN PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

En septembre 2019, la municipalité s'est engagée pour la garderie dans la rédaction d'un **projet éducatif de territoire (PEDT)** qui a été validé par la préfecture, la CAF et la DDCS.

Ce PEDT oblige à formuler des axes de travail que nous avons déclinés ainsi:

- > Accueil périscolaire des enfants dans le respect des **valeurs démocratiques et citoyennes**.

- > Offrir une prestation communale **en complément des actions sportives et/ou culturelles** menées par les associations argençaises.

- > Assurer **la continuité de la prise en charge des enfants** tout en respectant la charte du bien-vivre ensemble élaborée par les partenaires éducatifs.

- > **Garantir l'accessibilité à la garderie** à tous les enfants et particulièrement aux enfants porteurs de handicap.

- > Proposer aux enfants des **activités variées et de qualité**.

- > Réduire les inégalités sur le territoire en proposant **des tarifs adaptés aux quotients familiaux**.

Ce PEDT nécessite de respecter un quota de personnel qualifié et de nommer une responsable de la garderie. Une convention est signée avec la CAF nous permettant de bénéficier d'une subvention.

QUAND LA COVID-19 S'INVITE À L'ÉCOLE

En mars comme partout la COVID-19 nous a fait cesser toutes activités.

La réouverture de l'école et des activités périscolaires s'est faite en concertation avec les enseignants et le directeur de l'école.

La mise en place d'un **protocole sanitaire**, et un **important travail de réorganisation** des

locaux et des emplois du temps du personnel, nous ont permis d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. Toutes nos forces vives ont été mobilisées et chaque personnel a fait preuve de bonne volonté dans l'intérêt des enfants.

Les habitudes de la **cantine** ont été chamboulées. Là aussi un protocole sanitaire très strict a été instauré pour éviter au maximum le brassage des enfants. Nous avons fait appel à un traiteur local pour la confection des repas, notre cuisinier étant absent pour une longue période.

La rentrée de septembre 2020 s'est réalisée dans les mêmes conditions. Aucun enfant ne manquait à l'appel, preuve que l'organisation proposée met en confiance les familles.

ZOOM SUR LES TRAVAUX À L'ÉCOLE

Outre les petits travaux d'entretien, des sanitaires ont été remis à neuf et le programme de l'installation d'éclairage en led dans les classes s'est poursuivi. Nous saluons ici l'efficacité des services techniques qui ont contribué largement à la réouverture de l'école lors du confinement. ■



LE CENTRE DE LOISIRS

L'Accueil Collectif de Mineurs accueille les enfants de 3 à 12 ans. Il ouvre ses portes de 7h à 18h30 avec un accueil de 7h à 9h30 et de 16h30 à 18h30. Pour les mercredis loisirs, les enfants sont pris en charge à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Pendant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis uniquement à la journée.

LES MERCREDIS LOISIRS

Durant les mercredis, plusieurs activités sont proposées aux enfants qui choisissent selon leurs préférences. Les enfants ont pu profiter du manège installé sur la commune au mois de décembre. Ils ont confectionné des décorations pour la calèche de Noël, la cantine scolaire (pour Noël) et le « Festival du jeu ».

LE PETIT +

Pour ceux qui ont des activités sur la commune d'Argences le mercredi, l'équipe d'animation accompagne les enfants à leurs activités sportives ou culturelles (football, dessin, tennis, piscine, danse).

LES VACANCES SCOLAIRES

Durant les vacances, les enfants peuvent participer à diverses activités :

- > Initiations sportives (judo)
- > Découverte du cirque avec la compagnie CREA
- > Ateliers culinaires
- > Grands jeux
- > Après-midi boum...

Et de nombreuses sorties : Piscine, Zoo, Cinéma, Bowling, Patinoire, Accrobranche à Eole Aventure, Labyrinthe de Honfleur... ■

LE PETIT +

Les enfants bénéficient d'un petit déjeuner (céréales, petits gâteaux secs, lait et jus de fruits) le matin afin de patienter plus sereinement jusqu'au repas.

info

ACM D'ARGENCES

Pour tous renseignements, contacter l'UNCMT ou la directrice du centre :

Tél : 06.73.33.90.26

E-Mail : alsh14370argences@gmail.com



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Cérémonie du 11 novembre 2019

L'action du CMJ a été impactée par la COVID-19. Cependant, comme tous les ans, les jeunes ont participé activement à l'opération de **vente de jacinthes pour le Téléthon** lors du marché de Noël organisé par le comité de jumelage.

L'activité principale a été ciblée sur les **relations intergénérationnelles**. Ils ont rendu visite aux Anciens de la

maison de retraite. Ce fut un moment fort, tant pour les jeunes conseillers que pour les résidents de la maison de retraite. Nous avons projeté une nouvelle rencontre autour de partage de chansons. Nous ne désespérons pas de pouvoir réaliser ce projet.

Le mandat de ce groupe arrive à sa fin. Des élections auront lieu début 2021. Certains ne renoncent pas à se représenter. ■



Vente de jacinthes pour le Téléthon





UNE ANNÉE PARTICULIÈRE...

Si l'année 2019-2020 a été, pour un trimestre, l'année du virus, il faut retenir aussi qu'elle a été l'année de la fusion entre la maternelle et l'élémentaire pour former le groupe scolaire Paul Derrien. Si les deux écoles travaillaient déjà de concert, cette fusion a insufflé une nouvelle dynamique d'équipe, bénéfique pour les élèves.

En cette rentrée 2020, l'école a retrouvé ses 338 élèves, au sein de 14 classes.

LES PRIORITÉS DE L'ANNÉE SERONT :

- › **La sécurité sanitaire pour tous** : un protocole permettant d'éviter le brassage entre classes a été mis en place en collaboration avec la mairie.
- › **Retrouver le vivre-ensemble** : chaque élève doit se sentir épanoui au sein de l'école. Le travail déjà engagé sur le climat scolaire sera continué.
- › **La consolidation des compétences pour chaque élève**. Nous évaluerons le niveau des élèves en début d'année afin de leur apporter l'aide adaptée.

Pour tous les projets, nous attendons d'observer l'évolution de la situation sanitaire. Cependant, certaines classes ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » avec l'ADESA, association pour la Défense de l'Environnement d'Argences, fin septembre.

Comme chaque année, l'équipe du groupe scolaire mettra tout en œuvre pour que la scolarité de chacun des élèves soit la meilleure possible. ■



info

GROUPE SCOLAIRE PAUL DERRIEN
M. Hugo TESNIÈRE,
Directeur du groupe scolaire
Place des Marronniers – 14370 ARGENCES
Tél. : 06 07 42 60 04
<http://ecolederrien.toutemonecole.fr/>



L'ÉCOLE SAINTE MARIE... VERS UNE NOUVELLE ANNÉE !

Cette année 2020-2021, les élèves et les professeurs ont une envie de voyage.

C'est ainsi que le Cycle 1 (2 ans 1/2 à 6 ans) va étudier l'eau qu'elle soit douce ou salée, ses transformations à travers les différents centres d'intérêt qu'offrent Argences et ses alentours. Étudier les engrenages en se rendant au moulin d'Argences, découvrir les métiers de la mer, le fonctionnement du port et le rôle du phare à Ouistreham. L'étude du monde vivant sera consacrée, en partie, au marais d'Argences et à la découverte des cigognes.

Le cycle 2 (7 ans et 8 ans) organise son projet de l'année autour de la découverte du milieu marin. Pour ce faire, les deux classes de CP et CE1 se rendront à Ouistreham pour découvrir la pêche à pied, la faune marine, son régime alimentaire et la flore marine.

Quant au cycle 3, un projet tournera autour des musiques du monde, des musiques de rues...

Le CE2 se penchera sur l'histoire d'Argences de l'Antiquité à la seconde guerre mondiale.

Le projet 2019-2020 portant sur les jeux circassiens ayant été interrompu pour cause de COVID-19, il sera à nouveau proposé aux élèves de cycle 1 et cycle 2, fort déçus de n'avoir pu expérimenter les ateliers proposés par le cirque Borsberg. ■

info

ÉCOLE SAINTE-MARIE

Mme Laurence ROGER, Directrice de l'école
Rue Derrière les portes – 14370 ARGENCES
Tél. : 02 31 23 60 58

LE COLLEGE JEAN CASTEL

Depuis novembre 2018, le collège Jean Castel poursuit ses travaux de restructuration dans le but de mettre à la disposition des élèves, des espaces de travail et d'accueil en adéquation avec les évolutions pédagogiques.

Sur l'année 2020-2021, c'est près de **520 collégiens** qui fréquentent chaque jour l'établissement.

Toutes les équipes s'attachent à répondre, par leurs actions, au maintien des différents parcours (citoyen, artistique, culturel et avenir) dans ce contexte particulier de rentrée.

Vous pouvez consulter le site internet du collège sur www.collegejeancastel.etab.ac-caen.fr.



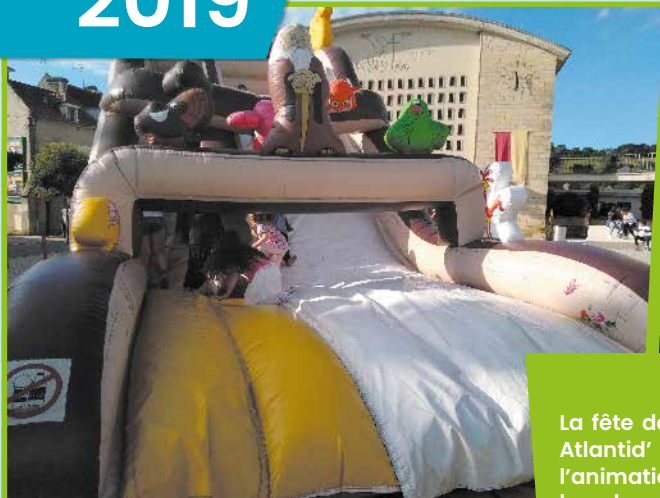
info

COLLÈGE JEAN CASTEL

Mme Dominique D'HULSTER, principale du collège
Place des Tilleuls – 14370 ARGENCES
Tél. : 02 31 23 61 39

RETOUR EN IMAGES

2019

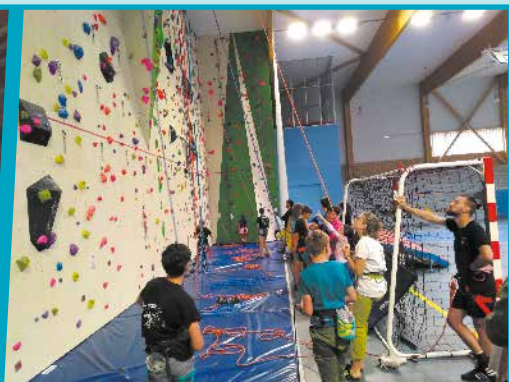


JUIN 2019

La fête de la musique! Merci aux groupes Twelve's, Rail Road, Atlantid' Music, Pandorax et à la chanteuse Alice Gunt pour l'animation de ce rendez-vous incontournable ! Pendant que les plus grands appréciaient les notes de musique, les petits profitaient de la structure gonflable installée pour l'occasion.

SEPTEMBRE 2019

De nombreuses associations ont participé au carrefour des associations et à la 2^{ème} édition de la «Faites du sport» organisés début septembre. Merci à toutes pour leur implication dans la vie associative de la commune !



SEPTEMBRE 2019

La fête médiévale « Guillaume en Val ès dunes » a rassemblé plus de 5000 visiteurs ! Un programme riche et varié sous un généreux soleil normand : retraite aux flambeaux, reconstitution de la bataille de Val ès dunes, lancer de haches, combats de chevaliers en armure, dressage de chiens, spectacle de feux...



OCTOBRE 2019

Noémie Sanson, conteuse professionnelle, a fait escale à Argences le samedi 19 octobre pour raconter aux plus jeunes « Les contes de la grange hantée », entre frissons, rires et émotions !

DÉCEMBRE 2019

Chaque année, le feu d'artifice, le manège et, les promenades en calèche assurées par «Les calèches du fer à cheval» attirent parents et enfants !



AVRIL/MAI 2020

En pleine période de confinement, Monsieur le Maire a procédé seul au dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes de la Déportation.

La cérémonie du 75^{ème} anniversaire de la victoire le 8 mai, a été célébrée en présence de deux représentants de la FNACA et de Yann Enguehard de la gendarmerie de Moulton-Chicheboville.

JUILLET/AOÛT 2020

Plus d'une centaine d'enfants ont profité des activités du centre de loisirs durant l'été.

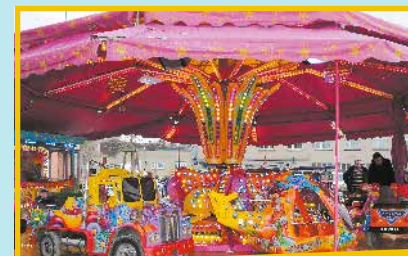


2020



JANVIER 2020

La traditionnelle cérémonie des vœux de Monsieur le Maire à la population. L'occasion de faire un bilan de l'année et d'évoquer les projets communaux.



AOÛT 2020

Le manège de la famille Sherman a posé ses valises dans le bourg d'Argences tout le mois d'août pour le plus grand plaisir des petits !

SEPTEMBRE 2020

La commune a décidé de maintenir l'organisation du carrefour des associations le samedi 5 septembre 2020: tous masqués, associations et visiteurs ont répondu présents !



SEPTEMBRE 2020

Le moulin de la porte a attiré plus de 900 curieux venus découvrir la nouvelle roue installée en juin et les secrets de ce patrimoine local.



HISTOIRE D'ARGENCES AU XVIII^{ÈME} SIÈCLE

LE BOURG

En France, l'usage et le découpage des programmes scolaires font commencer le XVIII^{ème} siècle en 1714 après la mort du grand roi Louis XIV, surnommé « le roi soleil » par l'emblème qu'il avait choisi et les fastes de son siècle. Sous les règnes de Louis XV et Louis XVI, le royaume s'enrichit et se modernise, les inégalités sociales s'accroissent.

Au XVIII^{ème} siècle, Argences est un bourg qui s'est développé entre la plaine de Caen et les premières collines du Pays d'Auge. La vigne y est exploitée entre les arbres fruitiers et le bois d'œuvre. Autrefois célèbre, elle est quelque peu tombée en désuétude. **À peine un millier d'âmes habitent deux paroisses : Saint-Patrice, la première et plus ancienne dont l'église en partie romane a été détruite en 1944 et Saint-Jean de style « Classique »** qui a subi le même sort. À cette époque, la religion ponctue tous les moments de la vie : les curés rassemblent les paroissiens pour les offices, mais aussi pour les informer des Edits royaux ou leur donner les « avis » des propriétaires et des « biens fondés » ou des « biens tenants » qui sont les notables.



le bourg s'est développé entre les deux églises et le domaine



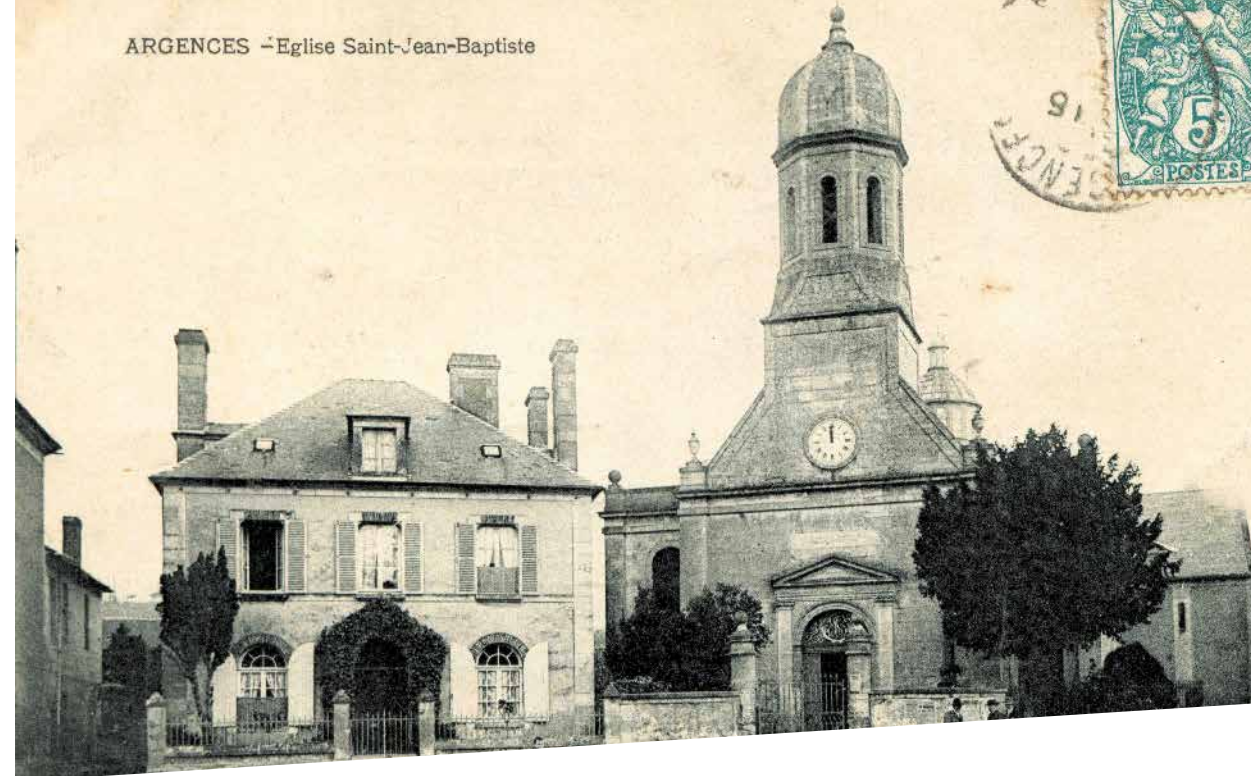
Plan terrier d'Argences en 1789

seigneurial de la famille de Marguerie qui occupe le quart nord est de l'oppidum de l'ancien périmètre fortifié. (Très visible sur la photo aérienne du bourg).

Depuis la donation de Richard I^{er} en 990, Argences est un fief de l'abbaye de Fécamp qui y exerce les droits de justice, prélève des impôts seigneuriaux, possède des biens loués à des « fermiers » dont les termes sont payés trimestriellement à un « fermier général ». La totalité des revenus perçus pour le seigneur abbé est, avant la Révolution, de 32 000 L alors que le roi n'en perçoit que 3 000 en impôts directs et indirects. D'autres biens appartiennent au Clergé : ceux de l'Hôtel Dieu de Caen et des deux églises. Au total cet « ordre » possède 23% des terres du village, mais ne représente que 2,3% de la population.

LES PRIVILÉGIÉS

La Noblesse est encore mieux dotée puisqu'elle fait exploiter 31% des terres réparties entre 15% de la population. Elle est représentée par une grande famille, celle de **Henri Louis de Marguerie**, chevalier seigneur de Flament, résidant au bourg en la Cour d'Argences, ancien manoir, dépendances et pigeonnier, entre la route de Troarn et le boulevard Deléan. Sa petite fille et future héritière a épousé Louis de Putecotte de Reneville, chevalier, seigneur du Mesnil où le couple réside. Ce domaine est une extension gagnée aux XII^e et XIII^e siècles sur le plateau. Ces familles font exploiter quelques 170 ha de labours, prés et bois. La seconde famille noble est celle de Pierre Baudard, écuyer, chevalier de l'ordre de Saint Louis occupant le château de la Tourniole, rue du Marais, il fait valoir 70 ha de terres de labours et prés.



Noblesse et Clergé ne paient pas les impôts royaux, (taillies et vingtième) et perçoivent fermages et droits seigneuriaux sur 500 ha de terres, plus de 50% du village. Ce sont « les privilégiés » du régime. L'autre partie importante de la population est appelé Tiers-Etat : 150 familles de petits paysans propriétaires, meuniers, boutiquiers, officiers civils et bourgeois de robe dont dix de Caen. Et enfin les « domestiques » qui sont attachés aux familles et les « journaliers » qui sont engagés lors des « louées » pour des travaux saisonniers. La condition de ces derniers est souvent difficile et surtout aléatoire.

Les archives départementales détiennent un plan terrier du village dressé en 1648 pour l'Abbaye de Fécamp avec matrice cadastrale qui permet de connaître parfaitement les propriétaires, l'implantation des demeures, la nature des productions. C'est un document exceptionnel. Nous avons également une connaissance

d'Argences à cette époque grâce à un inventaire judiciaire des produits de récoltes trouvés au presbytère de Saint-Jean en 1732. La diversité des terroirs, la présence des halles et des moulins, l'exploitation pour de riches propriétaires, clercs ou bourgeois, capables d'investir, le lent réchauffement climatique qui se produit en ce siècle, multiplient, diversifient et rentabilisent les productions.

Le froment devient la culture principale, le drainage des marais favorise l'élevage ovin, la pratique des **assolements** et des engrais naturels (le fumier) augmentent les rendements. Le vignoble des collines recule remplacé par des fruitiers, notamment des pommiers. Cependant, exceptés 40 ha de réserve, la Chênaie-hêtraie du plateau a été durablement remplacée par de mauvaises bruyères en raison d'excès de coupes pour les bois d'œuvre et de chauffage, mais surtout par le pacage des ovins et cochons permis puisqu'une grande partie de ce domaine constitue des

« Communs » ouverts à tous. Il en est de même des bas-champs du marais bordant la route de Troarn.

Par contre, au sud-ouest, le plateau limoneux porte des **productions céréalières** et en alternance, **des légumineuses**, voire des jachères pâturées en grandes parcelles pour



Manoir de la Tourniole



C. Groult, éditeur

664 - ARGENCES (Calvados). — Halle aux Grains (XVII^e siècle).

les terres des privilégiés et en minuscules lanières pour les petits propriétaires et fermiers. Ce système perdure depuis le Moyen-âge, il s'est modernisé et bon an mal an les récoltes laissent de sensibles excédents. Ils approvisionnent le marché tous les jeudis au centre du bourg et dans les deux halles sous fermage pour l'abbaye de Fécamp. **Argences est devenu un centre de ravitaillement important.** C'est une richesse qui permet à la population d'augmenter sensiblement au cours du siècle.

Malheureusement les habitants sont toujours soumis à une charge qui les grèvent énormément et qu'ils détestent par-dessus tout : **c'est l'obligation de nourrir et loger les nombreuses troupes royales qui sont en déplacement dans l'ouest du royaume.** En 1734, le Sieur de Neuville Marguerie, châtelain du Mesnil se plaint près de l'abbé de Fécamp « *Le bourg est abîmé par les gens de guerre, Argences n'arrive plus à subvenir à l'entretien des églises* ». Il réussit à suspendre quelques années cette lourde

charge, la fin de siècle voit son retour et l'amplifie.

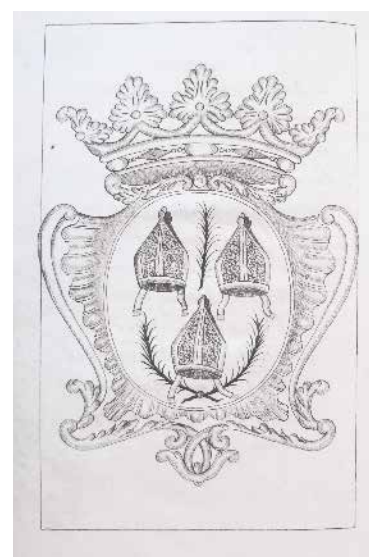
LES MOULINS

La principale originalité de ce bourg est la présence de **5 moulins à eau le long de la Muance**. Quatre sont dits « banaux » car ils appartiennent depuis 1025 au Seigneur abbé de Fécamp, les 2 moulins à blé et à orge du bourg (moulin de la Porte et moulin de la Fontaine) et les 2 moulins à blé et à orge du Fresne. Ils sont loués par baux de 9 ans à de riches meuniers appartenant souvent aux mêmes familles : les Onfroy, Lesaulnier, Maubant, Hue... Les loyers évoluent de 800 à 1300 l par an par couple de moulins. (Un journalier gagne environ 12 à 15 sols par jour ouvrable soit ¼ d'une livre, un artisan 500 l par an, un bourgeois 4 000 l).

Le cinquième moulin est celui du Verignier créé fin XI^e, début XII^e par autorisation de l'abbé de Fécamp pour la famille d'Amondeville. C'est un moulin indépendant, fieffé qui dépendit longtemps du domaine Mesnil, mais en 1727 Pierre Maubant, boulanger l'achète au Sieur de Neuville

Marguerie, propriétaire de ce domaine. C'est un grand moulin à blé équipé de deux « tournants » avant la Révolution comme le moulin de la Porte.

Le bourg est dynamique grâce aux ateliers appartenant à de nombreux artisans et aux commerçants de bouche, on y trouve également des métiers de service correspondant à des charges achetées, mais lucratives.



Chaque famille exploite son potager, le plus souvent arboré autour de demeures aux murs de plaquettes et de chaux, produits locaux provenant des fours à chaux de Moulton, de la carrière de Conteville, du sable de Muance. Les toits sont couverts de « gleu » roseaux récoltés dans le marais. En 1757, après un très violent ouragan, ils sont interdits par crainte d'incendies. Eglises, moulins, halles et manoirs sont couverts de tuiles fabriquées sur place autour des carrières d'argile ouvertes le long de la côte Saint-Eustache.

LES TRAVAUX

Au cours du XVIII^e des travaux importants sont conduits. A partir de 1713, l'abbaye de Troarn puis la famille Oursin de Vimont réalisent le drainage du marais des Terriers, la Muance est détournée. Les pâtures sont recherchées pour les troupeaux notamment ceux qui montent à pied vers Paris. **En 1737, l'abbaye de Fécamp entreprend la reconstruction de l'église Saint-Jean**, attenante au moulin de la Porte, ancienne chapelle des moines. (Elle fut détruite en 1944, le mur de l'abside subsiste). L'antique route permettant de gagner Paris en lourds coches et maints relais, (5 jours de voyage en début de siècle) devient route royale, reliant par « diligences » la capitale en deux jours. Ce chantier est réalisé grâce aux nouvelles corvées dont les riverains se plaignent. Par attachement à la ligne droite elle traverse Moulton et oublie Argences. En 1740, se crée au Fresne la première manufacture de tuiles aplaties manuellement et cuites au feu de bois. En 1770, les petites halles à menus grains, orge et avoine situées près du moulin, sont affectées aux bouchers, tous les grains sont négociés dans la grande halle, sur la place. 17 loges ou boutiques sont construites le long de celle-ci pour les merciers, chapeliers

et autres... Les droits en sont fixés en 1774, ils sont perçus par le « fermier » des Religieux de Fécamp. **En 1762, après quantités de demandes et plaintes, la route de la côte Saint Eustache est entièrement refaite par l'abbaye de Fécamp.** Son état était déplorable en raison des excavations d'argile. Les riverains s'engagent à l'entretenir. Le dernier grand chantier de la monarchie est la pose d'une nouvelle couverture de tuiles sur les grandes halles en 1788.

L'abbaye percevait donc des droits conséquents et assurait l'entretien de son patrimoine, moulin, marché, halles, manoir du Fresne. Mais l'Ancien régime conservait indument ses privilèges, sa justice y veillait et multipliait procès et amendes pour ceux qui ne respectaient pas « la banalité ». En 1736, le boulanger Pierre Maubant est condamné à 300 livres pour n'avoir pas fait moudre ses grains aux moulins des Religieux ; en 1744 le baillis vicomtal, résidant au château de Caen, représentant le roi, rappelle qu'il est interdit de vendanger avant d'en avoir été par lui autorisé par craintes que des taxes échappent aux « ayants droit ». Les poids et mesures diffèrent pour chaque marché, leur contrôle régulier relève également de son autorité par la venue d'un jaugeur royal. En 1751, la femme de Robert Guesdon est condamnée à 1000 l d'amende pour avoir vendu 4 boisseaux de blé en dehors de la halle...

UNE SOCIÉTÉ INÉGALITAIRE

Ainsi les profondes inégalités et droits ancestraux persistent alors que s'affirme partout la nouvelle classe des Bourgeois avide de libertés, les « Lumières » des philosophes gagnent l'Europe et surtout les Etats Unis d'Amérique. **Inéluctable la Révolution éclate en 1789.** Le roi a appelé à la réunion des Etats Généraux et à la rédaction de Cahiers de doléances dès



Église Saint Patrice

1788. C'est à Saint-Patrice, l'ancienne église paroissiale, (rue de Derrière les Portes) qu'ils se tiennent et où sont élus les délégués des propriétaires et « des biens tenants ». Ces délégués sont des notables ! **Pas de révoltes populaires à Argences, certes la Réserve des bois est pillée, mais le premier maire élu est P.E. Gouget, curé de Saint-Jean et si les biens du clergé sont nationalisés**, c'est P .E. Descrouin, bourgeois de Caen, receveur Général de la « Ci-devant » abbaye de Fécamp qui les perçoit pour l'Etat... ■

Merci à Christian Lechevalier pour la rédaction de cet article.

Assolement : Succession des cultures en trois ans sur une même parcelle.



LES TRAVAUX AU MOULIN

LA ROUE

Dans le cadre de la rénovation du patrimoine local, la commune a décidé de changer la roue du moulin de la Porte qui avait été fortement endommagée suite à des actes d'incivilité.

L'entreprise **Riquier Tradition**, installée à Marolles, a été choisie pour reconstruire la roue à l'identique en bois de châtaignier. Plusieurs semaines ont été nécessaires pour ce travail méticuleux. Les morceaux de bois sciés en amont ont été assemblés de manière traditionnelle en s'aidant de tracés au sol (pas d'outil informatique, ni numérique). **La roue qui pèse environ 800 kilos** a été posée en juin 2020 à l'aide d'une grue puis fixée avant que l'entreprise ne termine sur place les dernières finitions (pose des pales).



Sa couleur se patinera dans le temps au contact de l'eau et de l'air.

Le financement de ce projet d'un montant de 25 095 € TTC a pu être réalisé grâce à différentes participations :

- > Participation de la Région à hauteur de 10 456 €
- > Participation du Département à hauteur de 10 457 €.
- > Pour compléter le financement de cette opération, la commune a lancé une campagne de souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et l'association des Amis du moulin de la Porte www.fondation-patrimoine.org/51504. En septembre, plus de 2000 € avaient été récoltés via la

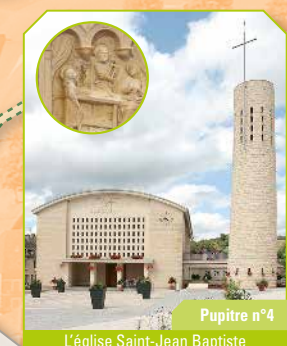
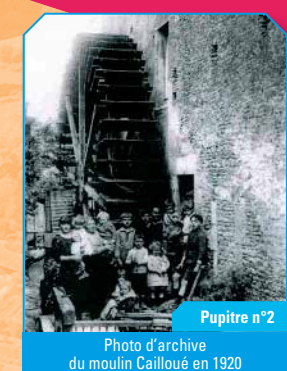
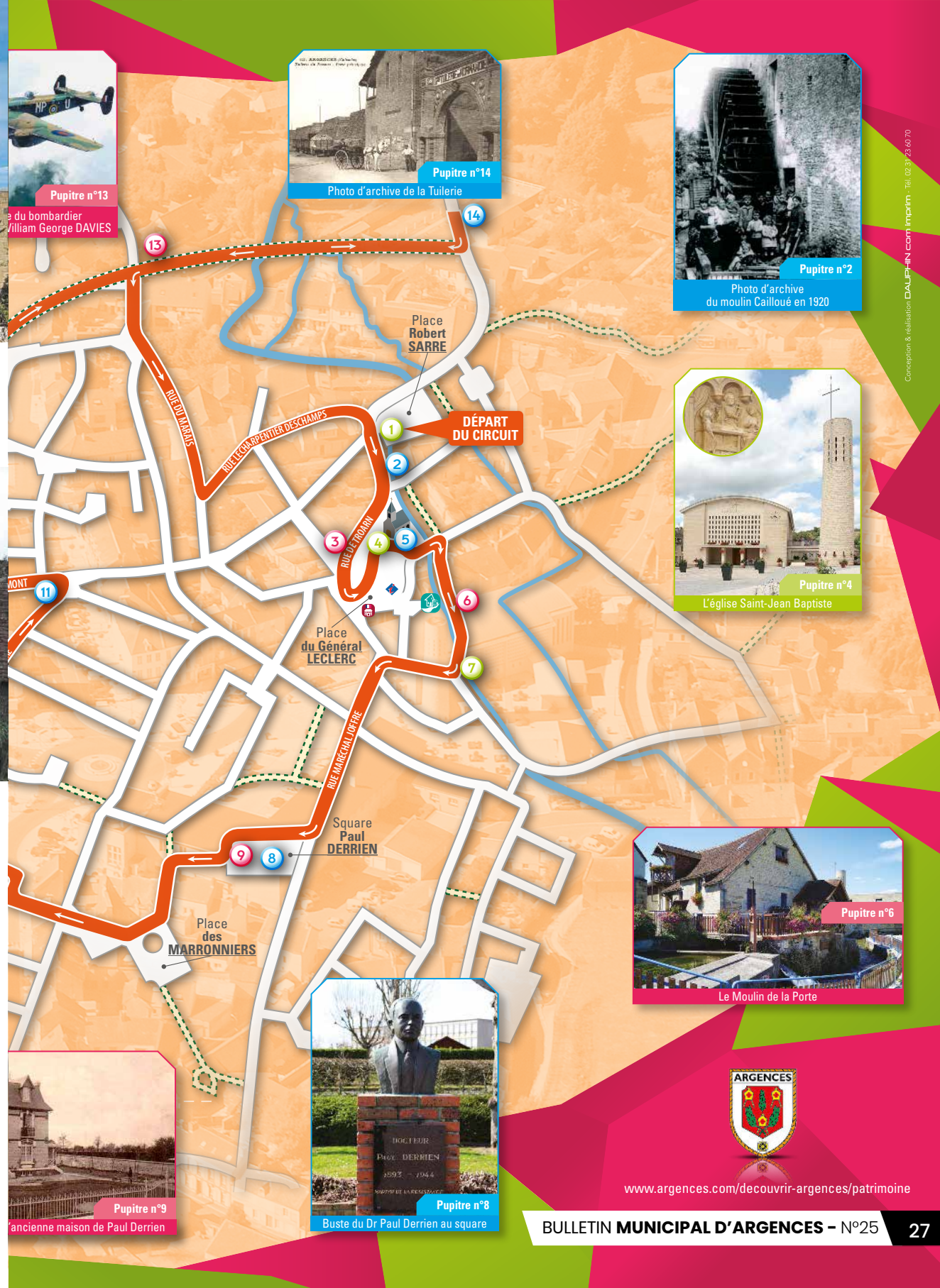
campagne de souscription. Merci aux donateurs qui ont participé à la préservation de ce patrimoine local.

LA VÉRANDA

La véranda devenue vétuste a été démontée par les services techniques. Les sols et les enduits ont été refaits.

EN PROJET

La commune a pour projet de rénover un pan de la toiture du moulin situé côté jardin. En partenariat avec la Fondation du patrimoine, une campagne de souscription sera mise en place pour aider au financement de cette opération. ■



www.argences.com/decouvrir-argences/patrimoine

ARGENCES PLAN DE VILLE



Mairie d'Argences

2, place du Général Leclerc

BP2 - 14370 ARGENCES

Tél. 02 31 27 90 60

E-mail : secretariat.mairie@argences.com

Site : www.argences.com



ÉDITION 2020

Nomenclature des rues

Abbaye rue de l'.....	F 5	Jonquilles impasse des.....	F-G 4
Acacias rue des.....	G 4	Leclerc Deschamps rue.....	H 3-4-13
Albert Frilley rue.....	H 5-6	Leclerc Général place du.....	I 4-5
Alouettes rue des.....	F 7	Lecomte rue.....	H 4-5
Aulnes rue des.....	D 3	Letavernier Pitrou rue.....	I 5
André Gourmeur rue.....	H 1-4	Lilas impasse des.....	G 4
Anémone impasse des.....	G 4	Louis Pasteur rue.....	E-F 8
Archers rue des.....	B 6	Marais rue du.....	G 3-H 4
Aubépines impasse des.....	J 7	Marcel Longuet rue.....	C-D 8
Baronnie rue de la.....	E 5-6	Maréchal Foch rue du.....	G-H 4
Beneauville chemin de.....	H 6	Maréchal Joffre rue.....	H 8-15
Bénédictins rue des.....	E-F 5	Marronniers place des.....	G 7
Bissonnet chemin du.....	A 7-D 8	19 mars 1962 rue du.....	F-G 6-7
Blamont chemin de.....	L 2	Michel Jourdan rue.....	B 7-8
Boris Vian rue.....	D 6	Mairie Eau rue de la.....	I 4
Bouvreuil impasse des.....	F 7	Moulin rue du.....	I 5
Bruyères chemin des.....	K-L 1	Moulin de la fontaine impasse du.....	H 3
Butte verte rue de la.....	F 2-3	Muguet impasse du.....	F-G 4
Camille Blaisot rue.....	G 5	Nicolas Copernic rue.....	E 8
Canteloup route de.....	K-L 2	Oies sente aux.....	G 7-G 8
Champ de Foire rue du.....	I-J 6	Ormeau impasse de l'.....	G 2
Champ Venelle aux.....	E 7	Ormes rue des.....	C 4
Chanoine Leprevost rue.....	F 6-6	Paul Decauville rue.....	F 3-4
Charmilles rue des.....	F 7	Pays d'Auge rue du.....	G 3
Châtagniers rue des.....	D 4	Pêcheur rue de la.....	J 6
Corisande rue.....	E-F 4	Perruques impasse des.....	I 7
Coteaux rue des.....	J 6	Petit Pré impasse du.....	F 4
Côte Sainte-Catherine chemin de la.....	K-L 5	Petit Pré chemin du.....	F 4
Coudray chemin du.....	K 6-7	Petites Rues rue des.....	G 3-4
Courtils rue des.....	E-F 8	Peupliers rue des.....	J 6
Croissantville rue de.....	L 5	Pierre-Michel Gouget rue.....	D-E 7
Decauville chemin du.....	F 4-G 1	Plaine rue de la.....	F 3
Deléan boulevard.....	H 4	Plantain Dr rue du.....	H 6
Demi-June rue de la.....	E 5	Puchot chemin du.....	K 2-L 1
Dentelliers rue des.....	B 7	République place de la.....	H 4
Ecures chemin des.....	H 8-9	Richard 1 ^{er} rue.....	E 5
Ecuyers rue des.....	E 6	Reine Mathilde rue.....	C 5-6
Edith Piaf rue.....	D 7-8	Robert Sarre place.....	I 3
Eglantiers rue des.....	D 7-8	Rouges-Gorges impasse des.....	F-G 7
Envol rond-point de l'.....	D 9	Simone de Beauvoir rue.....	C 7
Eustache Pilon rue.....	H 1-7	St-Eustache côte.....	J-K-L 3
Fécamp rue de.....	E 6	St-Jean rue.....	H 5
Fécamp rue de.....	E 6	St-Julien chemin.....	J 3
Floralies avenue des.....	G 4	St-Patrick rue.....	G 6-7
Gare rue de la.....	E 8	Tillou place des.....	G 6
Georges Brassens rue.....	D 7	Tisserands rue des.....	C 7
Georges Lemestre rue.....	A 8-D 9	Tourniole rue de la.....	F 2
Gibet chemin du.....	L 6	Troarn route de.....	I 3-11
Guérillot rue.....	H 4	Troarn rue de la.....	F 2-3
Guillaume le conquérant rue.....	B 7-C 5	Val de dunes allée.....	F 8-H 8
Gustave Flaubert rue.....	H 7-16-7	Val Meslier chemin.....	K 5-L 3
Haute rue.....	I 5	Val Toussaint rue du.....	D-E 7
Jacques Brel rue.....	D 5-6	Vergier rue du.....	I 7
Jardins rue des.....	G 5	Vignes chemin des.....	J 4-K 5
Jean de la Varande Rue.....	G 3-4	Vimont route de.....	D 5-G 4



<http://www.argences.com>

ARGENCES SON CIRCUIT HISTORIQUE

14 panneaux
6,80 km de circuit
Des siècles d'histoire
Des personnalités liées
Des lieux présentés
Des secrets dévoilés

CIRCUIT HISTORIQUE

- 1 Un site naturel privilégié
- 2 Le moulin Cailloué
- 3 Un centre frumentaire important depuis le Moyen-Age
- 4 Les églises
- 5 Un bourg médiéval crée par l'abbaye de Fécamp
- 6 Le moulin de la Porte
- 7 La Muance et le Verignier
- 8 Le square Paul Derrien : un important réseau de résistance
- 9 Le square Paul Derrien : le docteur et Andréa Raymond Vayssier martyrisés
- 10 Le cimetière de Toussaint et le grognard
- 11 La révolution à Argences
- 12 La petite gare
- 13 Le crash d'un bombardier
- 14 L'usine de la Tuilerie



Photo d'archive et de son Capitaine W



LES AMIS DU MOULIN DE LA PORTE



Reproduction de la tapisserie de Bayeux de C. Biénacel

toutes les recommandations sanitaires (pas plus de 9 personnes ensemble dans le moulin). **900 personnes étaient au rendez-vous** pour admirer la reproduction de la tapisserie de Bayeux réalisée au 9/10 par Mr Bienacel et écouter les interventions de M. Peccatte, chercheur en culture visuelle, qui expliquait la concordance entre la tapisserie de Bayeux et la bande dessinée.

Le jardin avec ses plantes anciennes a été fort apprécié ainsi que les conseils et commentaires de nos 3 jardiniers. Le moulin sera à nouveau ouvert et mis en production en juin et septembre 2021.

Merci à la boulangerie « La Talemère » d'Argences qui fabrique du pain à l'ancienne avec notre farine et à Guillaume Charpentier, cultivateur à Rouvres qui nous vend son blé bio.

L'association recherche des personnes intéressées par le patrimoine. ■



info ASSOCIATION LES AMIS DU MOULIN DE LA PORTE

Président : François Vermes - 06 61 98 43 25
E-mail : info@moulinde la porte-argences.fr
<https://moulinde la porte-argences.fr/>

Histoire d'Argences

Quelles traces ont laissé les premières populations sédentaires fixées le long de la Muance ? La forme ovoïde en face de l'ancien gué, les vignobles qui escaladaient les versants de la Côte, la diversité des ressources naturelles plaident pour une occupation ancienne et importante. Après la donation de cette terre du duc Richard I^{er} à l'abbaye de Fécamp en 990, les témoignages écrits archivés sont nombreux et permettent de raconter la naissance d'un bourg médiéval actif, centre frumentaire important, son évolution lors de la révolution industrielle, mais aussi son déclin, sa destruction partielle en 1944, enfin son renouveau et remarquable développement ces dernières années. En quelques panneaux, cette histoire vous est présentée et vous invite à une riche promenade pour la découvrir.

Merci à Christian Lechevalier pour la rédaction des textes, Etienne Mezeray, Pierre Lesage et Alain Livet pour les documents d'archives qu'ils nous ont transmis.



Pupitre n°12
Photo d'archive de la petite gare



Photo d'archive de l



ÇA BOUGE À L'EHPAD D'ARGENCES !

PETIT MOT DE MME PAULINE DELCOURT, DIRECTRICE DE L'EHPAD

« C'est avec plaisir que j'ai pris mes fonctions le 2 janvier 2020 en tant que directrice de l'EHPAD/SSIAD d'Argences et de l'EHPAD de Troarn. Chaleureusement accueillie par les résidents et le personnel à mon arrivée, et entourée d'une équipe volontaire et motivée, nous avons rapidement décidé de nous lancer dans de nombreux projets et d'instaurer une certaine dynamique pour continuer à innover dans l'accompagnement proposé aux 60 résidents de l'établissement. L'épidémie que nous vivons ayant ralenti un peu notre rythme, cela ne nous a pas arrêté pour autant, conciliant ainsi gestion de l'épidémie et protection des personnes accueillies, avec notre dynamique d'amélioration continue »

FAMILEO

L'établissement a fait l'acquisition en janvier 2020 de l'outil Famileo, offert gratuitement à tous les résidents, pour faciliter les échanges d'informations, de messages, de photos entre l'EHPAD, les familles et les résidents. Cet outil a connu un franc succès, notamment en lien avec la période que nous vivons actuellement.

famileo



Chariot de cuisine

CHARIOT DE CUISINE

L'établissement a également fait l'acquisition d'un chariot de cuisine mobile grâce à un don de la Fondation Hôpitaux de France : il contient du matériel de cuisine, des plaques à induction ainsi qu'un four et un plan de travail, il va permettre de réaliser avec les résidents des ateliers culinaires thérapeutiques. Différents agents pourront être référents de ce chariot, et il est prévu la réalisation d'un livre de « recettes d'antan » basé sur les recettes racontées et réalisées par les résidents de l'établissement. Une occasion pour nos Aînés de transmettre, de partager avec les plus jeunes mais aussi entre eux, en vue de favoriser les liens entre résidents.



Espace détente et bien-être

ESPACE DÉTENTE ET BIEN-ÊTRE

En matière de soins et d'accompagnement, il a également été décidé d'instaurer un espace de détente et de bien-être dédié aux résidents. Cette salle se compose de fauteuils confort, d'un lecteur CD avec de la musique relaxante, d'objets de luminothérapie, ainsi que d'un fauteuil et d'objets de massage. Des soins esthétiques y sont régulièrement réalisés par les équipes soignantes au profit des résidents : un véritable atout pour l'établissement ! ■

BONNE RETRAITE

Fin 2019, Madame Dubucs a fait valoir ses droits à la retraite. Elle était arrivée en 2005 pour prendre les fonctions de directrice des EHPAD d'Argences et de Troarn et du SSIAD d'Argences.



A l'occasion de son pot de départ en retraite, le Docteur Demontrond, médecin coordonnateur de l'EHPAD a rappelé l'importance que donnait Mme Dubucs à ce qu'elle appelait « les petits plaisirs de la vie » : le plaisir pour les résidents d'aller jouer à la pétanque ou encore de marcher jusqu'au poulailler.

Dominique Delivet, Maire, a également souligné sa volonté d'améliorer les soins et le bien-être des résidents, notamment par la mise en place de la « philosophie de l'humanité » dès 2013.

Nous lui souhaitons une excellente retraite !

QUELQUES PROJETS À VENIR

> L'établissement a répondu en février 2020 à un appel à projet en vue d'obtenir les financements nécessaires à la réalisation d'une fresque sur une des façades de l'EHPAD. L'enjeu est d'améliorer la visibilité et l'attractivité de l'établissement mais aussi de pouvoir faire participer les résidents et les jeunes de la commune à la réalisation de cette fresque dans le cadre d'ateliers artistiques intergénérationnels. Une occasion de mettre en valeur l'établissement et de permettre aux résidents de s'exprimer sur la façon dont ils perçoivent leur lieu de vie !

> **Réalisation d'un buffet automnal** : si les conditions sanitaires le permettent, les équipes et les résidents auront l'occasion de faire la fête en interne cet automne autour d'un buffet élaboré par les résidents et les agents. Cette idée, qui est l'œuvre de différents agents, a pour objectif de créer du lien entre les résidents, de partager un moment convivial, et de souffler un peu après les périodes de confinement particulièrement éprouvantes. Menu et décoration seront élaborés conjointement par le personnel et les résidents, et le repas sera suivi d'une prestation musicale pour chanter et danser ensemble.

> **Sécurisation de l'environnement** : des devis sont établis pour sécuriser le parking de l'établissement. En effet, le souhait est de sécuriser l'établissement en limitant les possibilités de sorties inopinées de résidents présentant des troubles cognitifs et comportementaux pouvant les mettre en danger, mais aussi de sécuriser l'environnement des intrusions extérieures en affirmant le caractère privé de notre propriété.

info

E.H.P.A.D - MAISON DE RETRAITE

17 Route de Troarn - Le Fresne
14370 ARGENCES
Tél. : 02 31 23 62 28

PORTRAITS D'ARGENÇAIS

RÉJANE, 46 ANS DE COIFFURE

Depuis 46 ans, Réjane DEVAUX coiffe les Argençais !

Les parents de Réjane, agriculteurs à proximité d'Argences, étaient clients du salon de coiffure de la famille Lebreton installée 1 rue Lecomte à Argences. Par cet intermédiaire, Réjane apprend que le salon cherche une apprentie. Ayant toujours « rêvée de devenir coiffeuse », elle se présente et débute son apprentissage en 1974 avant d'être embauchée, une fois son diplôme en poche.

Elle fait ses armes durant plusieurs années avant de reprendre le salon en juillet 1984. Elle s'associe avec Jean-François Aumont et baptise le salon « Style Hair ». Depuis le départ en retraite de ce dernier en décembre 2011, elle est seule au commandement. Avec Hélène employée depuis de nombreuses années, et Patricia partie en retraite il y a 2 ans, elles accueillent les clients toujours avec le sourire, du mardi au samedi pour une coupe, une couleur, un brushing et surtout un moment de détente et de partage.

Pourquoi Argences

« J'adore Argences, ce petit bourg où les gens se plaisent, où il fait

bon vivre. C'est un centre-ville dynamique avec de nombreux commerces. » Au fil des années, Réjane a fidélisé sa clientèle, elle a grandi avec elle, passant de jeune apprentie à salariée puis cheffe d'entreprise tout en conciliant sa vie de famille... « je n'ai jamais eu envie de quitter cette commune ».

Le métier de coiffeuse

Réjane est passionnée par sa profession, elle aime cette relation avec les gens : le ciseau d'un côté et une oreille attentive de l'autre ! Elle affectionne particulièrement ces moments d'échanges et de complicité, une « vraie thérapie » souligne-t-elle pour traverser les épreuves de la vie. Elle ne s'est jamais lassée du métier, elle aime transmettre son savoir faire, neuf apprenties ont découvert la coiffure à ses côtés.

2020, l'année de la retraite

Après quelques semaines de confinement, Réjane se dit « qu'il est temps de passer à autre chose, après avoir coupé les cheveux, je vais couper les fleurs de mon jardin ». Elle aspire à une retraite faite de choses simples, de moments passés avec ses enfants et petits-enfants. Elle tire un bilan très positif de sa carrière. A cause de la crise sanitaire, elle regrette de ne pas pouvoir organiser un



pot d'amitié pour clore, comme il se doit, ces 46 années de coiffure avec ses clients et toutes les personnes qui l'ont soutenue.

Elle souhaite une bonne continuation à Angélique Saison qui va reprendre le salon fin octobre sous l'enseigne « Aux couleurs retro ».

Félicitations Réjane pour cette belle carrière et bonne retraite ! ■

HOMMAGE À SERGE GEFFROY

Serge GEFFROY, créateur de l'Association Pour l'Organisation des Spectacles à Argences (APOSA) nous a quittés en 2019. Serge a enseigné à l'école primaire pendant 28 ans, il a été élu maire-adjoint sous le mandat de Monsieur Hamel en 1989.

Pendant ce mandat, l'Office Départemental d'Action Culturelle du Calvados, l'ODACC a contacté différentes municipalités afin de promouvoir des spectacles

professionnels en milieu rural, « la culture pour tous ». C'est ainsi que l'APOSA est née dont **Serge Geffroy a été le président pendant plus de 20 ans !** Six spectacles étaient proposés chaque année et très rapidement le public a été au rendez-vous. Les collégiens d'Argences et de Mézidon venaient assister aux spectacles.

Serge a contribué au dynamisme culturel d'Argences. La commune lui en est reconnaissante. ■

LISTE DES ASSOCIATIONS D'ARGENCES



Terrain de football

ASSOCIATIONS SPORTIVES

> ARGENCES JUDO CLUB



Mme Céline CENDRIER
Tél. : 06 22 59 41 45
E-mail : argences.judoclub@gmail.com

> ARGENCES TENNIS CLUB



50 Bis rue Maréchal Joffre - 14370 Argences
M. Emmanuel PACCAUD
Tél. : 06 30 77 58 95
E-mail : argences.tenniscub@gmail.com

> BILLARD CLUB ARGENÇAIS



Place de la République - 14370 Argences
M. Philippe LEFÈVRE
Tél. : 06 81 93 50 20
E-mail : billardclub.argences@gmail.com

> E.S.A TIR À L'ARC



Chemin des Ecuries - 14370 Argences
M. Ludovic BOUET
Tél. : 06 58 49 89 00
E-mail : secretariat@lesarchersdargences.fr
http://esatiralarc-argences.clubeo.com

> E.S.A BASKET



Gymnase - place des Marronniers
14370 Argences
M. Rodolphe RIOULT
Tél. : 07 84 65 41 63
E-mail : esabasket@hotmail.fr
http://club.quomodo.com/esabasket

> E.S.A PÉTANQUE



Boulodrome - Rond-point des Marronniers
14370 Argences
M. Corinne MARIE
Tél. : 06 27 67 15 22
E-mail : argencespetanque@gmail.com

> MUANCE FOOTBALL CLUB



Club House - Rue Mal Joffre - 14370 Argences
M. Sébastien DZIUK
Tél. : 02 31 23 66 49
E-mail : 582313@lfnfoot.com
http://www.muancefc.fr

> GYM EXPRESSION EN VAL ÈS DUNES



Mme Tania COLUS
Tél. : 06 14 02 51 93
E-mail : gymexpression14370@gmail.com
http://gymexpression.jimdo.com

> GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



70 rue Marguerite Duras - 14370 MOULT
Mme Danièle DUVAL
Tél. : 06 99 20 44 69

> KARATÉ ARGENCES



M. David REGRIN
Tél. : 06 83 33 27 63
E-mail : karate.argences@gmail.com
www.karatevalsdunes-e-monsite.com

> TWIRLING CLUB « LES CAPUCINES »



10 rue André Lemaître - 14370 Billy
Mme Françoise LEPAGE
Tél. : 06 69 59 67 26
E-mail : twirl-argences@hotmail.fr

> LES MONTE EN L'AIR - ESCALADE



M. Nicolas COSSON
Tél. : 06 25 08 30 13
E-mail : escalade.mea@laposte.net
http://www.escalade-mea.com

> MARCHÉ NORDIQUE ARGENCES



Mme Lucinda PROENCA
Tél. : 06 80 76 02 35
E-mail : marchenordiqueargences14@laposte.net

> ARGENCES HANDBALL

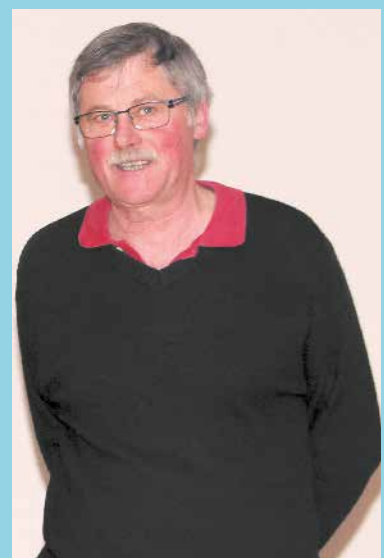


11 rue de l'Église - 14370 Vimont
Mme Muriel LEVIELLE
Tél. : 06 67 93 55 26
E-mail : 5914057@ffhandball.net

> VÉLO SPORT ARGENCES



Mme Coralie MARCHAND
Tél. : 06 83 54 82 51
E-mail : velosportargences@laposte.net
www.velosportargences.wix.com/vsargences



ASSOCIATIONS SPORTIVES



› VÉLO VERT DE LA MUANCE (VTT)

M. Mathieu LE BEVER
Tél. : 06 52 15 20 19
E-mail : postmaster@velovertdelamuance.fr
www.velovertdelamuance.fr



› LE BROCHET CAENNAIS

M. Gérard CHAPERON
Tél. : 06 09 99 37 97
www.federation-peche14.fr



› ZEN BIEN - QI GONG BÂTON

Mme Stéphanie CHEREAU
Tél. : 06 44 87 72 51
E-mail : zenbien.14370@gmail.com

ASSOCIATIONS CULTURELLES



› CLUB MAGIC NORMAND

141 Chemin Blamont - 14370 Argences
M. Oulid MATTHIESEN
Tél. : 06 73 96 81 25
E-mail : club.magic.normand@gmail.com



› COMITÉ DE JUMELAGE ARGENCES-HETTSTADT

5 rue Corisande - 14370 Argences
M. Gilbert LABOUROT
Tél. : 02 31 23 08 07
E-mail : gilbert.labourot@wanadoo.fr
www.hettstadt-argences.de



› FAMILLES RURALES

Activités de loisirs, culturelles et sportives
Rue Guéritot - 14370 Argences
Mme Pierrette BOULLIN
Tél. : 06 78 02 53 57
E-mail : contact@famillesrurales-argences.fr
www.famillesrurales-argences.fr



› LA MAISON DES JEUX DU VAL À DUNES

18 Rue Maréchal Joffre - 14370 Argences
M. Charles-Edouard CLOT
Tél. : 06 79 56 81 34
E-mail : maisondesjeuxvalesdunes@gmail.com



› LES AMIS DU MOULIN DE LA PORTE

1 rue du Moulin - 14370 Argences
M. François VERMES
Tél. : 06 61 98 43 25
http://moulinde laporte-argences.fr



› PHOTO CLUB CLIN D'OEIL

« Les Marronniers » - 14670 Saint-Pair
M. Patrick OGER
Tél. : 06 73 21 39 59
E-mail : patrick.oger.ets@orange.fr



Gymnase des Marronniers



Terrain de tennis

ASSOCIATIONS SOCIALES



› A.D.M.R des CÔTEAUX

8 rue Gueritot - 14370 Argences
M. Didier LEMONNIER
Tél. : 02 31 23 99 78



› AMICALE DES DONNEURS DE SANG

6, rue Chanoine Leprévost - 14370 Argences
M. Michel LE MESLE
Tél. : 02 31 23 68 47
E-mail : michel.le-mesle@orange.fr

› AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Caserne des Sapeurs-Pompiers
19 rue du Vénigier - 14370 Argences
M. Adrien AUDOUARD



› EPICERIE SOCIALE

« La passerelle en Val à Dunes »
11 ter chemin du Bissonnet - 14370 Argences
M. Jean-Paul COUE
Tél. : 02 31 73 56 64
E-mail : lapasserellevalesdunes@gmail.com



› SECOURS CATHOLIQUE

1 Ter rue Dusoir - 14730 Argences
Mme Brigitte LEPOITTEVIN
Tél. : 02 31 26 19 90
E-mail : secours-catholique.argences troarn
@laposte.net

AUTRES



› ADESA « ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DU SECTEUR D'ARGENCES »

Rue Paul Decauville - 14370 Argences
Mme. Isabelle LECABLE
Tél. : 06 33 55 95 98

› ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE STE-MARIE

apel.ecole.saintemarie.argences@gmail.com

› ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE PAUL DERRIEN

Mme Aurélie GODILLE
Tél. : 06 19 52 61 33
E-mail : aipeminederrien@gmail.com



› FNACA ET ANCIENS COMBATTANTS

7 rue Gustave Flaubert - 14370 Argences
M. Guy DELAMARRE
Tél. : 02 31 23 06 04



› 1450^E SECTION DES MÉDAILLES MILITAIRES DE MOULT, ARGENCES & ENVIRONS

4 imp. R. Mathilde - 14370 Bellengreville
M. René BERGET
Tél. : 02 31 23 37 63

LOISIRS



› CENTRE AQUATIQUE DUNÉO

Complexe aquatique
et espace de remise en forme
6 allée Val à Dunes
14370 ARGENCES
Tél. : 09 71 00 14 01 4
www.ca-duneo.fr



› CENTRE ÉQUESTRE DU MESNIL

Cours d'équitation, compétitions,
stages, pensions chevaux
M. et Mme DUREL
Tél. : 02 31 23 97 56
519 Chemin de Blamont - 14370 Argences
www.equitation-normandie.com



› CENTRE ÉQUESTRE L'ETRIER

Cours d'équitation, compétitions,
pensions de chevaux
M. Baudry
Tél. : 02 31 85 74 41
29 rue du Marais - 14370 Argences
www.centre-equestre-argences.fr



Boulodrome



Tir à l'arc



Gymnase des Côteaux



Dojo des Côteaux



› ÉCOLE DE MUSIQUE «POM»

Foyer des associations - RD 613 - 14370 MOULT
E-mail : ecoledemusique.pom@gmail.com
www.ecoledemusiquepom.com



› OFFICE DE TOURISME « VAL À DUNES »

Place Général Leclerc - 14370 Argences
Tél. : 02 31 85 38 82
E-mail : contact@otvalesdunes.net

LE CLUB DE KARATÉ



Ouvert en 2012, le club de karaté connaît une progression constante de son nombre de licenciés au fil des ans pour atteindre cette saison 100 licenciés.

En 2017, une section de **body karaté** a été ouverte. Cette discipline récente, créée en 2000, consiste à réaliser des techniques de karaté en rythme sur de la musique selon différentes chorégraphies. Sa pratique sollicite énormément les groupes musculaires, cuisses, abdominaux et fessiers. Le body karaté vous permettra d'affiner votre silhouette ! Cours le mercredi à 18h30, ouvert à tous.

En 2019, le club a ouvert une section de **krav maga** (self défense Israélien) qui compte 12 licenciés.

Pour la saison 2020/2021, le club a pour projet d'accueillir Laurence Belrhiti, pensionnaire de l'équipe nationale de body karaté, pour un stage de pratique à Argences. Son palmarès : médaille de bronze au championnat du monde de karaté, six fois vainqueur de la coupe de France de body karaté.

Le club envisage également d'organiser un stage de krav maga et de karaté. ■

info KARATÉ ARGENCES
Président : David Regrin
Tél. : 06 83 33 27 63 - E-mail : karate.argences@gmail.com



Body Karaté



LE CLUB DE HAND



info ARGENCES HANDBALL
11 rue de l'Eglise - 14370 VIMONT
Présidente : Muriel Vieilleille
Tél. : 06 67 93 55 26
E-mail : 5914057@ffhandball.net



Le club d'Argences handball a reçu le label « Or » de la Fédération Française de Handball pour son école de handball. À cette occasion, la mairie d'Argences qui soutient le club au quotidien était représentée par Richard MARTIN, adjoint en charge du sport et de la culture.

Cette distinction concerne 30 jeunes du club de moins de 9 ans et de moins de 11 ans. Ils sont entraînés par Patrick OSOUF assisté de deux jeunes du club, Nolan EPINETTE et Louka LEFEVRE, présents à toutes les séances et particulièrement actifs dans l'encadrement des moins de 9 ans.

Depuis plusieurs années, le club encourage la **formation des jeunes joueurs** et les résultats obtenus attestent de ce travail.

De même, l'**école d'arbitrage est labellisée par la Fédération**. Les jeunes arbitres sont présents sur les rencontres du week-end et viennent régulièrement arbitrer des temps de jeu sur les entraînements des moins de 11 ans.

Pour encourager l'investissement des jeunes dans la vie associative, le club a pour projet de créer un conseil des jeunes qui mettra en place des actions tout au long de la saison. ■

LE CLUB DE BILLARD

L'Argences Billard Club (ABC) a été créé en 1990 par Jean Michard, Albert Lebreton, Robert Bebin et Philippe Lefèvre. Durant ces trente ans, son parcours a été jalonné d'événements forts, tels en 1999, l'organisation d'un tournoi du championnat de France Masters à la Bande, nécessitant pendant une semaine la monopolisation du Forum, et la participation de nombreux bénévoles. A cette occasion, parmi les arbitres, figurait son meilleur représentant : feu Jean Michard, également classé Master dans cette discipline, et dont la salle principale du club porte aujourd'hui le nom.

Depuis plusieurs années, le club mène une politique associant recrutement et formation, tant d'adultes que de jeunes, et faisant la promotion du billard, sport artistique par excellence, activité associant maîtrise du corps et du mental

En 2018, deux adolescents de 16 ans intègrent le club, Antoine Lelièvre et Antoine Romain. Ils sont encadrés par Georges Rigolet, formateur agréé par la Fédération Française de billard (FFB). Très studieux dans leur apprentissage, ils sont couronnés dès le premier trimestre par l'obtention du « Billard de Bronze ». Ils poursuivent et préparent le Billard d'Argent et le Billard d'Or en même temps que trois adultes désireux de progresser.

En mars 2019, l'ABC organise le passage de ces examens pour tous les jeunes joueurs de

Normandie, Antoine Lelièvre se distingue en réussissant ses billard d'argent et d'or du premier coup !

Les deux ados participent au Challenge des Jeunes, compétition relative à l'exécution de figures imposées difficiles, et se qualifient pour la finale de France nord à Romorantin. Antoine Lelièvre en sortira 6^{ème} et Antoine Romain 19^{ème} ce qui les conforte dans leur souhait de progression.

En septembre 2019, pas moins de 12 élèves suivent les cours de billard sur les 24 adhérents du club. Nohane Marboeuf, 16 ans est venu compléter le duo des ados. Le président Philippe Lefèvre avait le sentiment qu'une école de billard officielle était nécessaire pour promouvoir le billard. Cela est arrivé en janvier 2020, quand l'ABC a reçu le Label Ecole de billard accordé par la FFB.

Nanti de ce statut, le président décide de participer au Challenge national des clubs. Le résultat dépasse ses espérances puisque le club se classe 11^{ème} meilleur club de France, récompensant ainsi les efforts en matière de formation, de développement (jeunes et mixité), d'animations sportives et de résultats sportifs. Encouragé par cette distinction, le club prévoit, avec l'aide de la Ligue de billard de Normandie, d'organiser prochainement une formation à l'arbitrage, puis des stages techniques encadrés par des « Masters » de Rouen.

La COVID-19 a stoppé les élans, mais les adhérents ont depuis

repris l'entraînement avec ferveur, notamment pour ceux qui devaient passer le billard d'or. Celui-ci se fera en décembre !

A l'ABC, on pratique le billard en loisir et en compétition, mais avec pour les deux la même philosophie : **jouer un beau billard, associer constamment le plaisir et l'esthétique !**

En septembre dernier, le club a tenu le stand de la Ligue de billard de Normandie lors de la Foire internationale de Caen.

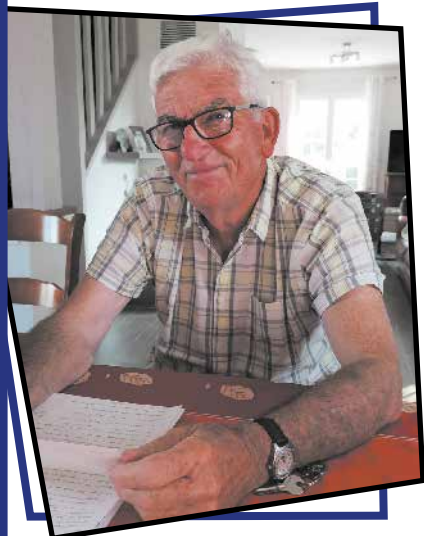
Einstein disait « *Le billard n'est pas seulement un jeu mais un sport artistique nécessitant, outre une bonne condition physique, la réflexion et l'anticipation du joueur d'échecs, et le toucher subtil du pianiste de concert...* » C'est tout dire ! ■



info ARGENCES BILLARD CLUB
Président : Philippe Lefèvre
Tél. : 06 81 93 50 20
Horaires : accès 24h/24 pour les adhérents.
Sur rdv pour une initiation

« FAMILLES RURALES ARGENCES » FÊTE SES QUARANTE ANS !

L'association « Familles Rurales » a été créée à Argences en 1980. Quarante ans pendant lesquels différentes activités et services ont été proposés. Quarante ans pendant lesquels se sont succédés des bénévoles, tous animés d'une même énergie et motivation, prêts à aider et à répondre aux besoins des familles.



Plusieurs présidents ont animé cette association. Mr Malbaux fut le premier suivi de Mr Granier, Mme Lenormand, Mme Déru, Mme Fiquet et actuellement Mme Boullin.

A l'occasion de ce quarantième anniversaire, Mr Malbaux, à l'origine de l'association a accepté de témoigner, de nous raconter son parcours.

> Monsieur Malbaux, qu'est-ce qui vous a amené à Argences ?

Je suis arrivé à Argences pour raisons professionnelles. À l'époque il y avait 1 700 habitants à Argences mais on y trouvait déjà écoles, collège, médecins,

commerces.... Très rapidement, j'ai été sollicité par Mr Rouillard pour entrer au conseil municipal.

> Comment est venu le projet d'une association pour les familles ?

> L'association est née de l'idée du successeur de Mr Rouillard : Mr Gilbert Déru. En tant que maire, Mr Déru était déjà membre de « Familles Rurales » au niveau départemental et même national. Il souhaitait agir en faveur des anciens, en leur permettant de se rencontrer dans un lieu commun. Il m'a chargé de créer une association « Familles Rurales » à Argences, qui s'est constituée le 26 mars 1980.

> Quels étaient les objectifs du Conseil d'administration dont vous étiez le président ?

> Des commissions ont été mises en place pour aider chaque secteur du programme d'aide à la famille : le troisième âge, les jeunes, les parents, les voyages et les spectacles pour tous.

Le 12 octobre 1980, se concrétisait la création du « Club Bel Automne » avec l'inauguration officielle du « Foyer Rural » mis à disposition des aînés, rue Guéritot. Ouvert à toute personne adhérente,

en retraite ou pré-retraite, qui désirait se retrouver une fois par semaine pour se détendre, jouer aux cartes, à des jeux de société, tricoter, bavarder, échanger...

Très rapidement, s'ouvraient également « Les mercredis loisirs » qui recevaient des enfants de 6 à 10 ans, même pendant les petites vacances.

Pour aider les parents désireux de sortir le soir, nous propositions un « annuaire » de personnes souhaitant garder des enfants, disons une forme de baby-sitting.

Toujours dans l'idée d'aider les familles, des bourses aux vêtements étaient organisées.

Un public séduit par les voyages et les spectacles, avait vite pris rendez-vous. Les participants emmenés à divers endroits, comme à Caen, à Paris, en Bretagne, à l'étranger ou autres lieux culturels, ont été heureux de découvrir ces nouveaux horizons.

> Quelles ont été vos difficultés pour toutes ces réalisations ?

> En tout premier, le manque de mobilier pour le « Foyer » qui nous a contraint à faire appel à la générosité de donateurs malgré l'aide importante de la



Inauguration du foyer rural le 12 octobre 1980, rue Guéritot à Argences

municipalité. Tables, chaises, jeux de société nous ont été offerts en nombre suffisant, le directeur de la maison de retraite du Fresne, avait donné de la vaisselle après sa rénovation. Il fallait aussi trouver des fonds, d'où l'idée des kermesses. Tous les membres bénévoles et leurs enfants et amis, pas spécialement adhérents, aidaient à préparer ou animaient de manière enthousiaste les stands.

> Mr Malbaux, combien de temps êtes-vous resté président ?

> Une dizaine d'années. Je suis très heureux d'avoir été l'un des fondateurs de l'association « Familles Rurales » à Argences. J'en garde d'excellents

souvenirs. Les dix, vingt et trente ans, eux aussi, ont été célébrés. J'apprécie que l'on continue la tradition pour ce quarantième anniversaire.

Interview : Yvelise Cobert & Hélène Felisot

info

FAMILLE RURALES

Rue Guéritot – 14370 ARGENCES
Présidente : Pierrette Boullin
Tél. : 06 78 02 53 57
Secrétaire : Yvelise Cobert
Tél. : 06 58 98 10 64
www.famillesrurales-argences.fr –
contact@famillesrurales-argences.fr

LA MAISON DES JEUX

L'association la **Maison des Jeux du Val à dunes** souhaite développer le jeu sous toutes ses formes auprès de tous les publics, petits et grands: jeux de société, jeux d'adresse....
Leurs activités reprendront dès janvier 2021 (rencontres mensuelles à la salle des Artistes).

En attendant, vous pouvez emprunter les jeux de l'association : pour ce faire, il suffit d'envoyer un mail précisant l'âge et le type de jeu recherché.



info

LA MAISON DES JEUX

E-mail : maisondesjeuxvalesdunes@gmail.com – Tél. : 06.79.56.81.34
<https://www.facebook.com/MaisonDesJeuxduValEsDunes/>



Évolution du logo « Familles Rurales »





LE MUANCE FOOTBALL CLUB



A la rentrée de septembre 2020, le club de football avoisine les 400 licenciés répartis en 27 équipes : 4 équipes seniors, 1 équipe sénior féminine, 2 équipes vétérans dont une au niveau élite, 1 U18 niveau régionale 3, 2 U15 (D1-D3) avec pour objectif le niveau régional d'ici 2 ans, 2 U13, 3 U11, 1 équipe féminine U11, 6 U9 et 1 U7.

LE MUANCE CLUB AU FÉMININ

Le club recrute des filles, de tout âge, débutante ou confirmée, de baby à partir de 5 ans à seniors pour développer le foot féminin (séances d'entraînement spécifiques réservées pour les féminines).



UN CLUB LABELLISÉ

Un club familial, doté de belles infrastructures (plusieurs terrains de foot, entraînement des tout-petits dans un gymnase), labellisé Bronze par la Fédération Française de Football, où le plaisir de jouer est une priorité ! Le processus de labellisation est important pour pouvoir faire progresser les licenciés. Un nouvel entraîneur venant du milieu professionnel participera à l'encadrement des joueurs notamment au niveau des U18.

Renseignements et inscriptions en contactant le responsable de l'école de foot, Josip au 06.06.44.92.87. ■

info

MUANCE FOOTBALL CLUB

Rue Maréchal Joffre - 14370 ARGENCES
Tél. : 02 31 23 66 49
E-mail : 582313@flinfoot.com
www.muancefc.fr

LE CLUB DE PÉTANQUE



HOMMAGE À CLAUDE JOUBLIN

M. Claude Joublin, est décédé en juin 2019. Un homme bien connu du monde associatif.

Il fut dirigeant du club de foot de 1974 à 1985 avant de changer d'horizon pour s'initier à la pétanque en tant que joueur. Ayant l'âme d'un dirigeant, six mois plus tard il fut élu président du club jusqu'en 2018. Il a travaillé avec la mairie pour obtenir un des plus beaux boudromes du Calvados, que bien des clubs nous envient. Les membres du club de pétanque et la commune le remercient pour son investissement au sein du club durant 32 années !



Le club de pétanque d'Argences compte environ 80 adhérents, licenciés FFPJP et cartes loisir.

Il regroupe les licenciés qui jouent pour les concours fédéraux et les championnats en caressant l'espoir, un jour, de pouvoir être qualifiés pour le championnat de France. L'an dernier, deux équipes ont pu y participer ! Les adhérents « loisir » jouent pour le plaisir de passer du bon temps et surtout pour s'occuper durant leur retraite.

Lors de la prochaine assemblée générale, Mme Marie actuelle présidente ne se représentera pas. Elle espère de tout cœur que le club retrouvera un successeur. ■

info

ESA PETANQUE

Boulodrome
Rond-point des Marronniers - 14370 Argences
E-mail : argencespetanque@gmail.com



LA SECTION DE JEUNES SAPEURS-POMPIERS REDÉMARRE À ARGENCES !

Douze jeunes âgés de 12 à 14 ans, ont depuis le 19 septembre 2020 pris le chemin du Centre de Secours d'Argences chaque samedi après-midi pour découvrir l'univers des sapeurs-pompiers. La formation comporte une partie théorique, une partie pratique et des activités sportives : le secourisme, la lutte contre l'incendie, le sport, mais aussi les valeurs et l'esprit citoyen sont au programme. A l'issue

de cet apprentissage étalé sur quatre années, les jeunes pourront s'engager comme Sapeur-Pompier Volontaire, avec de réelles prédispositions aux métiers du secours.

«La section était fermée depuis plusieurs années et pour sa réouverture nous avons reçu plus de 30 candidatures, ce qui montre l'intérêt des jeunes pour ce cursus extra-scolaire»

souligne le Caporal BERNIE Henri. Ils seront encadrés par les sapeurs-pompiers du Centre d'Incendie et de Secours d'Argences qui ont été formés pour les accompagner dans leur projet.

«Cette nouvelle section nous rend tous très motivés et donne encore un peu plus de vie à notre centre de secours» explique le sergent-chef Boris GRIEUX. ■

ADMR LES COTEAUX

L'ADMR est une association de loi 1901 créée le 2 mars 1982 qui dépend de la fédération du Calvados.

Son offre de services est répartie en 4 pôles d'activité :

- > **Enfance et parentalité** : garde d'enfants à domicile, soutien à la parentalité et accueil collectif.
- > **Accompagnement du handicap** : aide et accompagnement à domicile, soin à domicile.
- > **Soins et services aux seniors** : aide et soins à domicile, livraison de repas à domicile, actions de prévention de la perte d'autonomie.
- > **Entretien de la maison** : entretien du logement, du linge, petit jardinage et petits travaux de bricolage. ■

EN CHIFFRES

- > 10 communes desservies : Argences, Canteloup, Bellengreville, Vimont, Janville, St-Ouen-du-Mesnil-Oger, St-Pair, St-Pierre-du-Jonquet, Moulton-Chicheboville, Cléville
- > 6 bénévoles
- > 156 bénéficiaires
- > 24 aides à domicile



NOUVEAUX LOCAUX

Plus visible et plus accessible, l'ADMR se situe désormais au 8 rue Guéritot.

info

ADMR
8 Rue Guéritot - 14370 ARGENCES
Tél. : 02 31 23 99 78
E-mail : argences@fedel4.admr.org





CENTRE EQUESTRE DU MESNIL D'ARGENCES

Le centre propose de nombreuses activités tout au long de l'année et pendant les vacances.

Depuis 35 ans, date de la création du centre au Mesnil d'Argences, les adolescents et les enfants d'Argences et des environs viennent chaque semaine partager **avec le cheval ou poney qu'ils préfèrent** toutes sortes d'activités équestres :

> Des cours d'équitation tous niveaux, de l'initiation jusqu'au confirmé, stages logés ou externes, promenades, pique-niques, jeux équestres, baby-poney, préparation au concours hippique, parcours d'obstacles, de cross ou de dressage, et les passages de galops jusqu'au 7^{ème}, avec des moniteurs diplômés.

> Nous organisons plusieurs **concours hippiques officiels** chaque année : concours de saut d'obstacles et concours complet d'équitation. Nous disposons d'un **magnifique terrain de cross**, adapté jusqu'au galop 7.

> **Stage logés** : le dortoir accueillant, avec ses lits en bois et son joli plancher, permet de passer quelques jours en immersion complète avec les chevaux.

> Pendant l'été, certains adolescents partent en **randonnée** durant une semaine, 5 jours itinérants au cœur du Pays d'Auge avec leur cheval (feu de camp, bivouac en tente...)

> Nous accueillons les **chevaux et poneys en pension** : montés au maximum deux fois dans la journée, au repos le week-end, à l'herbage toutes les nuits, en groupe pour respecter leur mode de vie naturel. Monter un cheval heureux apporte un plaisir inoubliable. ■

info CENTRE ÉQUESTRE DU MESNIL

Aleth et Frank Durel

Tél. : 02 31 23 97 56

www.equitation-normandie.com



CENTRE ÉQUESTRE L'ETRIER D'ARGENCES



Ouvert depuis 2006, le centre équestre de l'Etrier d'Argences accueille petits et grands à partir de 2 ans et demi, dans un cadre convivial et professionnel.

Avec ses 8 hectares de verdure, situé à deux pas du bourg d'Argences, le centre équestre propose des activités de découverte, d'initiation et de perfectionnement à toutes les disciplines de l'équitation.

Les cavaliers évoluent grâce à une pédagogie définie en fonction de l'âge et du niveau de chacun, sur une cavalerie adaptée.

Les amateurs de grands espaces peuvent profiter des balades organisées à la demande, pour tous les niveaux, dans la belle campagne Argençaise.

Pendant les vacances scolaires, à partir de 6 ans et pour tous les niveaux, l'équipe du centre organise des stages à la 1/2 journée, à la journée ou à la semaine, ouverts à tous, adhérents ou non.

Tout au long de l'année, les plus téméraires peuvent pratiquer la compétition en saut d'obstacles, dressage ou « équifun ».

N'hésitez pas à venir nous rencontrer. ■

info CENTRE ÉQUESTRE L'ETRIER D'ARGENCES

Tél. : 06 16 86 48 93

letrier-dargences@orange.fr

www.centre-equestre-argences.fr

Sur notre page facebook !



ANNUAIRE DES ENTREPRISES ARGENÇAISES

LISTE NON EXHAUSTIVE

Si vous êtes commerçants ou artisans et que vous n'êtes pas référencés sur cette liste, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de la mairie afin que nous puissions faire la mise à jour.

AGENCES DE VOYAGE		
VOYAGES LE MONNIER	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 23 60 00
AGENCES IMMOBILIÈRES		
AGENCE DES COTEAUX	1 RUE DU MARECHAL JOFFRE	02 31 23 62 08
AGIR IMMOBILIER	8 RUE LETAVERNIER PITROU	02 31 23 65 73
AMÉNAGEMENT PAYSAGER		
PATRICK THUDOR	ZI - RUE DU BISSONNET	02 31 23 80 50
AUTO-ÉCOLE		
ÉCOLE DE CONDUITE D'ARGENCES	11 BOULEVARD DELEAN	02 31 23 18 00
AVENIR CONDUITE	2 RUE LECONTE	02 50 08 34 67
AGS PERMIS	7 CHEMIN DU BISSONNET	02 31 07 18 44
BANQUE		
BANQUE POSTALE	8 PLACE GENERAL LECLERC	3639
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE	11 ROUTE DE TROARN	02 31 23 60 21
CRÉDIT AGRICOLE	5 RUE DU MARECHAL JOFFRE	02 31 55 13 17
CRÉDIT MUTUEL	1 RUE DE TROARN	0 820 89 00 39
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	12 BOULEVARD DELEAN	02 31 23 65 15
BAR - TABAC - PRESSE		
AU BON ACCUEIL Bar-tabac	7 RUE DU TROARN	02 31 23 64 20
LE P'TIT TABAC	24 PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 23 67 88
LE YEARLING Bar-Pmu	26 PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 74 79 72
MAG-PRESSE	RUE DE LA GARE	02 31 23 46 04
BLANCHISSERIE		
LAVERIE DUBOSQ	8 RUE LECOMTE	
ALIMENTATION		
BOUCHERIE LECOINTRE	3/5 RUE LETAVERNIER PITOU	02 31 38 53 96
BOULANGERIE DOUCEUR CARAMEL	22 PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 23 60 83
BOULANGERIE LA TALEMIÈRE	7 RUE DU MARECHAL JOFFRE	02 31 23 61 10
CHARCUTIER-TRAITEUR JOUANNE	6 RUE LETAVERNIER PITROU	02 31 23 60 80
CHARCUTIER-TRAITEUR PLACET	20 RUE DU GENERAL LECLERC	02 31 43 69 03
COULEURS VIN	RUE DE LA GARE	02 31 85 53 89
DESTOCKALIM	4 RUE GEORGES LEMESLE	02 50 08 37 34
ELECLERC	RUE DE LA GARE	02 31 23 95 30
LE COURS DES HALLES	2 RUE LETAVERNIER PITROU	02 31 23 62 58
PROXI	18 PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 23 61 43
COIFFURE		
AC'TIFS	RUE DE LA GARE	02 31 23 61 33
ART CUT	5 RUE LECOMTE	02 31 97 18 87
CHRISTINE COIFFURE	12 PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 23 92 26
STYL'HAIR	1 RUE LECOMTE	02 31 23 62 75
VANESSA COIFFURE	4 RUE GEORGES LEMESLE	02 31 85 28 87
DOMINIC' COIFF (à domicile)	11 RUE SAINT JEAN	02 31 23 76 60
LANGLOIS SYLVIE (à domicile)	3 RUE EUSTACHE PILON	09 60 09 99 12
MARIE SABINE (coiffure esthétique à domicile)	17 RUE DES PETITES RUES	06 71 38 31 19
VIVA COIF (à domicile)	23 RUE MARECHAL JOFFRE	06 86 20 33 29
HABILLEMENT - COUTURE		
AU PETIT MOULIN	2 RUE DU MOULIN	02 31 23 60 97
COUTURE EN VAL ÈS DUNES	4 RUE DERRIÈRE LES PORTES	06 98 31 81 83
L'INATTENDU	RUE DE LA GARE	02 31 23 95 30
UNIQUE POUR ELLES	14 PLACE DU GENERAL LECLERC	09 73 28 04 33
VEHICULES		
AUTOSUR (contrôle technique)	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 23 86 72
SECURITEST (contrôle technique)	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 23 82 38
MON CONTRÔLE TECHNIQUE	4 RUE MARCEL LONGUET	02 31 74 58 25

GARAGE DU CENTRE	RUE DU BISSONNET	02 31 23 06 30
GARAGE MAXIME	1 ROUTE DE VIMONT	02 31 23 60 67
GARAGE MSA	6 RUE DE DERRIÈRE LES PORTES	09 88 00 41 61
GT NORMANDY (vente)	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 91 74 03
ROADY	RUE DE LA GARE	02 31 30 07 07
BATIMENTS		
CHAPRON (peinture décoration)	9, RUE GEORGES LEMESLE	02 31 27 82 93
CYP TERRASSEMENT	6 RUE GUERITOT	06 87 20 56 68
DELENTE BRUNO (piscine)	17 ROUTE DE VIMONT	02 31 23 91 60
DENIS VEREECKE (thermique et climatisation)	7 RUE LOUIS PASTEUR	02 31 38 25 46
DONNET CHARPENTE MENUISERIE	Z.A. - RUE GEORGES LEMESLE	02 31 38 55 06
EG SOL NORMANDIE	RUE MARCEL LONGUET	02 31 79 76 33
EIRL 14 MTPC (maçonnerie)	4, RUE ANDRÉ GOURMEZ	07 88 45 94 81
ENTREPRISE MEZERAY (entreprise générale)	311 COTE ST EUSTACHE	02 31 23 66 82
ESTEBAN BACON (charpente couverture)	18, RUE DU MARÉCHAL FOCH	06 95 91 48 97
FALUE CEDRIC (électricien)	4 RUE TOURNIOLE	08 90 10 22 73
FCC (charpente couverture)	13 RUE ANDRÉ GOURMEZ	06 09 58 23 49
GUIBOUT MATERIAUX (vente)	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 26 78 36
JOUVIN PASCAL (électricien)	11 RUE BORIS VIAN	06 81 43 78 41
LESAGE TIMOTHÉE (agencement de la Maison)	26 RUE HAUTE	06 31 53 88 69
MG BAT (maçonnerie)	13 CHEMIN DU BISSONNET	02 31 38 73 08
OUEST HABITAT (rénovation charpente)	RUE MARCEL LONGUET	02 31 23 98 01
P.C.S.B. (menuiserie)		06 19 32 25 15
RAIMOND MICHEL (enlèvement d'appareil ménager et matériaux en fer...)		06 77 77 14 99
ROD ELEC (électricien)	14 RUE GUERITOT	06 63 70 34 10
ROUTIERE PEREZ (terrassment)	RUE GEORGES LEMESLE	02 31 23 75 55
SANDERS PASCAL (installation eau et gaz)	CHEMIN DES BISSONNETS	02 31 23 45 20
GRÉGORY LARCHER (plâtrier plaquiste)	16 RUE GUILLAUME LE CONQUÉRANT	06 72 08 77 74
COMMERCE SPÉCIALISÉ - DIVERS		
CENTRAKOR	3 AVENUE GEORGES LEMESLE	02 31 15 59 59
SYL'VAP & DIY	9 PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC	06 81 78 81 57
EUGÉNIE (fabrication de bougies)	3 BIS HAMEAU DU FRESNE	06 51 79 24 42
ESTHÉTIQUE - SOIN CORPS		
HARMONIE	5 RUE ST JEAN	02 31 23 94 39
PAUSE BEAUTE	3 RUE LECOMTE	02 31 23 78 61
ESCALE BEAUTÉ	1 RUE DOCTEUR MICHEL JOURDAN	02 31 39 56 32
BIEN-ÊTRE		
F. PREDHOMME, SOPHROLOGIE, HYPNOSE ERICKSONNIENNE	16 RUE DU 19 MARS 1962	06 62 91 39 20
ECOLE NORMANDE DE SHIATSU THÉRAPIE	5 RUE LETAVERNIER PITROU	06 61 22 14 43
S. GAUVIN, RÉFLEXOLOGUE ET MASSAGE DU MONDE	5 RUE LETAVERNIER PITROU	06 81 56 44 22
V. BOULLIN, SOPHROLOGUE	6 RUE DE LA GARE	06 83 67 67 51
A. HOSPITAL, SOPHROLOGUE	23 CHEMIN DU BISSONNET	06 10 71 91 08
S. LARCHER, REFLEXOLOGUE	1 ALLÉE VAL ÈS DUNES	07 67 49 03 77
J. POTIER, SOPHROLOGUE	1 ALLÉE VAL ÈS DUNES	06 11 25 46 21
FLEURISTE		
AU PARFUM FLORAL	ROUTE DE CANTELOUP	06 67 04 50 52
LES FLORALIES	11 RUE LETAVERNIER PITROU	02 31 79 21 62
L'AVENIR EN ROSES	6 BOULEVARD DELEAN	02 31 23 32 85
LYSLAND	RUE DE LA GARE	02 31 26 84 54
INFORMATIQUE/COMPTABILITE/COMMUNICATION		
ARA CONSULTING / PLF CONSULTING	5 IMPASSE DES LILAS	06 35 19 25 26
CHALLENGE EXPERTISE (expertise comptable)	3 RUE DU MARÉCHAL JOFFRE	02 31 47 49 81
REAL NUM (3D réalité virtuelle)	1 BIS RUE ANDRÉ GOURMEZ	
ASSURANCE		
ASSURANCES AXA	9 RUE LECOMTE	02 31 23 67 23
GROUPAMA	4 BOULEVARD DELEAN	02 31 23 68 97
MUTUELLE MMA	8 BOULEVARD DELEAN	02 31 24 19 33
PHOTOGRAPHE		
LAMY PHOTOGRAPHE	4 RUE LECOMTE	06 18 66 49 72
RESTAURATION		
LE MARMITON	PLACE DU GENERAL LECLERC	02 31 85 62 23
PIZZA LAND	32 PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC	02 31 93 82 89
KGC	9 RUE LETAVERNIER PITROU	02 31 28 30 76
BISTROT MA POULE	GALERIE COMMERCIALE RUE DE LA GARE	02 31 23 95 30
TATOEUR		
BLUE INK	20 RUE GEORGES LEMESLE	02 31 50 38 84
L'ENTRE PEAU	5 RUE DE TROARN	09 82 22 20 60

INFORMATIONS PRATIQUES

SERVICES PUBLICS

> MAIRIE

2 place du Général Leclerc
Tél. : 02 31 27 90 6
secretariatmairie@argences.com
www.argences.com
Ouvert du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30

> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « VAL ÈS DUNES »

1 rue Guéritot - 14370 ARGENCES
www.valesdunes.fr
Tél. : 02 31 15 63 70
Email : cdc@valesdunes.fr

> OFFICE DE TOURISME « VAL ÈS DUNES »

Pl. du Général Leclerc
Tél. : 02 31 85 38 82
E-mail : contact@otvalesdunes.net
www.otvalesdunes.net
Jeudi, vendredi et samedi
de 9h15 à 12h15

> CENTRE MÉDICO-SOCIAL

4 place du Général Leclerc
Tél. : 02 31 23 03 13
Fax : 02 31 23 08 20
Permanence du lundi
au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h30,
fermé le jeudi matin.

> E.H.P.A.D - MAISON DE RETRAITE

17 Route de Troarn - Le Fresne
14370 ARGENCES
Tél. : 02 31 23 62 28

> CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence mensuelle
le 1^{er} mercredi du mois de 10h
à 12h sans rdv à l'hôtel de ville
de Troarn.

SÉCURITÉ

> GENDARMERIE NATIONALE

D613 à Moulit
Tél. : 17 ou Tél. : 02 31 15 04 80

> POLICE MUNICIPALE

2 place du Général Leclerc
Tél. : 02 31 27 90 67

> MISSION LOCALE

Permanence le jeudi -
locaux de la CDC - sur RDV
rue Guéritot
Tél. : 02 31 46 21 46

SERVICES AUX CITOYENS

> C.I.L.A.J (COMITÉ POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES)

Permanence le jeudi 1^{er} et 3^e jeudi
de chaque mois de 9h00 à 12h00
sans rendez-vous
Locaux de la CDC, rue Guéritot
www.cllaj-caen.fr
Tél. : 02 31 95 38 32

> MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Tél. : 02 31 23 68 08
10 rue Léonard Gille
Tél. : 02 31 80 78 28
14370 BELLENGREVILLE
E-mail : masp@valesdunes.fr

> PÔLE EMPLOI

Tél. : 3949

VIE QUOTIDIENNE

> BIBLIOTHÈQUE

Place de la République
Tél. : 02 31 26 20 45
E-mail : bibliotheque@argences.fr

> MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les jeudis de 8h30 à 12h30
rue de la République, boulevard
Deléan et rue Troarn

> LA POSTE

8 pl. du Général Leclerc
Du lundi au vendredi de 9h - 12h
et 14h - 17h - Samedi : 9h - 12h
Levée du courrier : 16h
samedi 12h

TRANSPORT

> GARE CAEN - TER BASSE-NORMANDIE

Tél. : 0 800 801 801

> BUS VERTS DU CALVADOS

Tél. : 0970 830 014

JEUNESSE - VIE SCOLAIRE

> GARDERIE MATERNELLE

Tél. : 06 73 68 72 00

> GARDERIE ÉLÉMENTAIRE

Tél. : 06 87 03 44 14

> GROUPE SCOLAIRE PAUL DERRIEN

Tél. : 06 07 42 60 04

> CANTINE

Tél. : 02 31 23 99 80

> COLLÈGE

Tél. : 02 31 23 61 39

> ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-MARIE

Tél. : 02 31 23 60 58

> CENTRE DE LOISIRS D'ARGENCES

Tél. : 06 73 33 90 26

SANTÉ

> MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Pain et Dr Doxat
15 Bd Deléan
Tél. : 02 31 23 67 00
Dr Sauvajon-Carpentier
3 rue André Gourmez
Tél. : 02 31 23 60 12
Dr Germain
3 rue André Gourmez
Tél. : 02 31 23 60 12
Dr Loeb-Mansour
1 rue Albert Frilley
Tél. : 02.31.23.69.87
**Dr Menard Decoutere
et Dr Badiou**
21 chemin du Bissonnet
Tél. : 02.31.23.78.41

> CABINET INFIRMIÈRES

Pôle Santé
1 allée Val ès dunes
Tél. : 06 48 89 65 51

> CABINET DENTAIRE

10 rue Georges Lemesle
Tél. : 02 31 23 62 87

> CABINETS DE KINÉSITHÉRAPIE

> 21 rue Derrière les Portes
Tél. : 02 31 23 93 49
> 18 rue Georges Lemesle
Tél. : 09 81 22 76 90
> 19 rue du Bissonnet
Tél. : 09 67 37 55 60

> DIÉTÉTICIENNE

23 chemin Bissonnet
Tél. : 06 81 70 62 30

> ORTHOPHONISTES

23 rue du Bissonnet
Tél. : 02 31 23 35 35

> OSTÉOPATHE

23 rue du Bissonnet
Tél. : 06 46 08 14 15

> PÉDICURE- PODOLOGUE

3 rue Saint Jean
Tél. : 02 31 23 65 57

> PSYCHOLOGUE

23 rue du Bissonnet
Tél. : 06 21 33 82 49

> PSYCHOLOGUE
DU DÉVELOPPEMENT

Pôle de santé
rue M. Joffre
Tél. : 06 67 20 17 09

> SAGE-FEMME

14 rue Georges Lemesle
Tél. : 06 08 84 51 13

Pôle de santé

rue M. Joffre
Tél. : 06 35 10 84 37

> AUDIOPROTHÉSISTE

12 rue Lecomte
Tél. : 02 31 80 90 77

> OPTICIEN

1 boulevard Deléan
Tél. : 02 31 23 03 64

> PHARMACIE

Boulevard Deléan
Tél. : 02 31 23 60 35

> C.H.U DE CAEN

Tél. : 02 31 06 31 06

> NORMANDY AMBULANCES

Tél. : 02 31 23 68 00

NUMÉROS D'URGENCE

> SAMU

Tél. : 15

> POMPIERS

Tél. : 18

> POLICE SECOURS

Tél. : 17

> N° D'URGENCE EUROPÉEN

Tél. : 112 (permet d'obtenir le centre de secours le plus proche du lieu d'appel)

> N° D'URGENCE
POUR LES MALENTENDANTS

Tél. : 114

> CENTRE ANTI-POISON
INTER-RÉGIONAL

Tél. : 02 41 48 21 21

> SOS MÉDECIN

Tél. : 3624 ou Tél. : 02 33 01 58 51

NUMÉROS VERTS

> DROGUES INFO SERVICE

Tél. : 0 800 23 13 13
(appel gratuit depuis un poste fixe)

> ÉCOUTE CANNABIS

Tél. : 0 811 91 20 20
(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

> JOUEURS ÉCOUTE INFOS SERVICE

Tél. : 0811 91 30 30

> TABAC INFO

Tél. : 0 825 309 310
(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

> SIDA INFO SERVICE

Tél. : 0 800 840 800
(appel gratuit depuis un poste fixe)

> ENFANCE MALTRAITÉE
(24/24 - 7J/7)

Tél. : 115

> VIOLENCES CONJUGALES

Tél. : 39 19

> VIOLS FEMMES INFO

Tél. : 0800 05 95 65

> SOS AMITIÉ CAEN

Tél. : 02 31 44 89 89

> ACCUEIL/HÉBERGEMENT
(24H/24 - 7J/7)

Tél. : 115

DIVERS

> PRESBYTÈRE

rue Dusoïr
Tél. : 02 31 23 60 69

> ÉTUDE NOTARIALE

11 place de la République
Tél. : 02 31 23 60 07

> POMPES FUNÈRES

24 rue du Maréchal Foch
Tél. : 02 31 37 60 00

> CABINET D'AVOCAT

1 bis rue André Gourmez
Tél. : 06 84 72 24 51

> CABINET VÉTÉRINAIRE

7 rue Georges Lemesle
Tél. : 02 31 23 61 22

OFFICE DE TOURISME
VAL ÈS DUNES

L'office de tourisme Valès dunes propose tout au long de l'année des sorties, des animations et des manifestations pour découvrir ou redécouvrir le territoire. Retrouvez le programme sur www.otvalesdunes.net

FOCUS SUR LE MARAIS
DE CHICHEBOVILLE BELLENGREVILLE

Classé en 1997 au titre de **Natura 2000**, le marais alcalin de Chicheboville – Bellegreville s'étend sur 154 ha. Cette zone humide présente une biodiversité spécifique unique en Normandie. Des boisements occupent 52 % du site, ils côtoient une mosaïque de milieux fort intéressants : tourbières, prairies humides et tourbeuses, mégaphorbiaies, cladiaies (vastes prairies à herbes coupantes hautes et denses).

Un parcours de randonnée permet de découvrir ce site remarquable situé à quelques pas de l'agglomération caennaise. L'Office de tourisme propose tous les deux ans, une visite du marais commentée par un botaniste professionnel qui explique les richesses de ce patrimoine. Outre la faune spécifique des marais, le promeneur y rencontre de nombreuses espèces botaniques remarquables : 1 exceptionnelle, 9 très rares, 13 rares, 19 assez rares, 5 espèces protégées au niveau régional et 1 au niveau national. Un parcours unique où se mêlent harmonieusement la faune et la flore pour le plus grand plaisir des amoureux de la nature.



FOCUS SUR LA BATAILLE DE VAL ES DUNES

En l'hiver 1046-47, Guillaume, jeune duc de Normandie, échappe de peu à un guet-apens fomenté par des barons rebelles qui ont choisi comme chef Gui de Bourgogne, propre cousin du jeune duc. Guillaume s'empresse de requérir l'aide de son suzerain, le roi Henri 1er de France. A la tête d'une armée de 1200 hommes, Guillaume et Henri affrontent, au cours de l'été 1047, un nombre équivalent de conjurés dans la plaine du Valès dunes située au sud-ouest de Chicheboville.



La Tour de Valmeray

À découvrir

Le circuit de la bataille présentée en 8 panneaux explicatifs répartis sur Argences, Ouézy, Valmeray, Vimont (D613 et au gué Béranger), Beneauville, Conteville, Bellegreville. Dépliant du parcours disponible à l'office de tourisme qui propose des visites commentées du site pour les groupes. ■

info

OFFICE DE TOURISME VAL ÈS DUNES

Place du Général Leclerc – 14370 ARGENCES
Tél. : 02 31 85 38 82

contact@otvalesdunes.net

Ouvert au public :

jeudi, vendredi et samedi de 9h15 à 12h12

Retrouvez le programme des animations sur www.otvalesdunes.net ou sur facebook



LE PÔLE DE SANTÉ & MICRO-CRÈCHE

Le pôle de santé, construit par Partélios habitat, a accueilli ses premiers professionnels de santé en novembre 2019. Une micro-crèche du groupe Les Jeunes Pousses a quant à elle ouvert en janvier dernier.

Le pôle de santé regroupe plusieurs praticiens :

- > Cabinet d'infirmières
- > Sages-femmes : 06 35 10 84 37
- > Sophrologue : 06 11 25 46 42
- > Réflexologue : 07 64 49 03 77
- > Ostéopathe : 02 31 80 60 01
- > Psychologue : 06 67 20 17 09
- > Micro-crèche «Les jeunes pousses» : 02 31 44 00 29



La Micro-crèche

info

CDC VAL ÈS DUNES

1 rue Guéritot - 14370 ARGENCES
Tél. : 02. 31 15 63 70
E-mail : cdc@valesdunes.fr
www.valesdunes.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h30
Mercredi et vendredi de 9h00 à 12h30



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Gérés par l'ADMR, la Communauté de communes Valès dunes dispose de deux relais d'assistants maternels : « le moulin des petits » à Argences et « la petite libellule » à Vimont.

Leurs missions :

- > Informer les parents et les professionnels de la petite enfance (sur l'ensemble des modes d'accueil sur le territoire, en matière de droit du travail...).
- > Offrir un cadre de rencontre et d'échanges des pratiques professionnelles.
- > Participer à la professionnalisation du métier d'assistant maternel (soirée d'information sur la « validation des acquis de l'expérience », sur le « droit individuel à la formation », sur les diplômes des métiers de la petite enfance...).

info

RAM « LE MOULIN DES PETITS »

rue Dusoier - 14370 ARGENCES
Tél. : 02 31 23 72 70
ram.lemoulindespetsits@fedel4.admr.org

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



Labellisée France Services, la maison des services de Valès dunes regroupe différents espaces :

ESPACE EMPLOI

L'espace emploi met à votre disposition des « outils » et des services destinés à vous éviter nombre de trajets vers le Pôle Emploi (avec qui nous avons signé une convention de partenariat d'offres et de services) :

- > Affichage et consultation des offres d'emploi du Pôle Emploi.
- > Information sur les offres de stages, concours, formations.
- > Mise en relation directe avec les employeurs.
- > Aide à la correction et à la réalisation de CV et de lettres de motivation.
- > Préparation à l'entretien d'embauche.
- > Renseignements sur les mesures pour l'emploi, prestations et formations Pôle Emploi.
- > Inscription comme demandeur d'emploi.

Ouvert à tous (demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, employeurs...) et gratuit, l'espace emploi optimise vos efforts, vous donne confiance et facilite votre accès à l'emploi.

POINT INFO 14

Le Point Info 14 vous permet d'effectuer des démarches administratives, consulter des informations ou recevoir des documents. Nos conseillers vous accompagnent et vous guident auprès de 23 partenaires : Caisse d'Allocations Familiales, Assurance maladie, Pôle emploi, Préfecture, Urssaf...



info

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Mairie - 10 rue Léonard Gille
14370 BELLENGREVILLE
Tél. /Fax : 02 31 23 68 08
E-mail : msap@valesdunes.fr

Ouvert au public :

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
Mercredi de 8h30 à 12h30.

L'ASSAINISSEMENT

La Communauté de communes est compétente en matière d'assainissement collectif et non collectif. Pour un raccordement à l'assainissement collectif, une participation de 750 € vous sera demandée (dans la limite d'une distance de 7m entre le domaine privé et le réseau public). Un diagnostic vous sera demandé en cas de vente de votre logement. Dans le cadre d'une réhabilitation ou d'une construction neuve, un dossier doit être déposé auprès du SPANC.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les transports scolaires sont assurés, en lien avec la région Normandie, par la Communauté de communes. Le transport est gratuit pour les élèves scolarisés dans une classe élémentaire publique. Une participation est demandée pour les collégiens, fixée par le Conseil régional.

LE CLAJ

La mission principale du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes est d'accueillir, d'informer et d'orienter les jeunes entre 16 et 30 ans ayant des difficultés à se loger. Une permanence sans RVD est assurée les matins du 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois à la Communauté de communes.



TÉL. : 02 31 95 38 32

L'ESPACE INFO ENERGIE

Valès dunes propose à ses administrés de venir rencontrer les conseillers de l'Espace Info>Energie afin de bénéficier de conseils gratuits, neutres et objectifs sur la rénovation des logements, la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Une permanence sur RDV est assurée les matins du 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois à la Communauté de communes.



LA MISSION LOCALE

La Mission Locale a pour objectif d'aider à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans. Des permanences sur RDV sont assurées les après-midis des 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} lundis de chaque mois au siège de la Communauté de communes.



RDV AU 02 31 46 21 46



CENTRE AQUATIQUE VAL ÈS DUNES

Depuis plus de six ans, l'équipe du complexe aquatique dunéo vous accueille tous les jours de l'année pour votre plus grand plaisir :

- > Un espace aquatique avec un bassin sportif pour les nageurs et un toboggan, un pentagloss et un bassin ludique pour les moments de jeux et de détente.
- > Un espace forme avec une première salle libre-service équipée d'appareils de fitness et musculation et une seconde salle pour la training zone.
- > Un espace bien-être pour des moments de détente, composé d'un bassin balnéo, jacuzzi, hammams et sauna

La construction du bassin nordique a pris quelques mois de retard avec la crise sanitaire. Ouverture prévue en 2021. ■



LES PLUS DUNÉO

- > Plus de 60 séances d'activités encadrées par semaine.
- > Séance bébés nageurs tous les samedis matin de 10h à 11h30.
- > 2 nocturnes par semaine jusqu'à 21h (mardi et vendredi).
- > Une soirée événementielle par mois.
- > Stage d'apprentissage de la natation (trimestre, vacances).
- > Le ventrigril extérieur géant.
- > Les « Matins famille » de 10h à 12h pendant les vacances.
- > Les « Aprèm's ludique » de 14h à 17h pendant les vacances.

INFO COVID-19

Après trois mois de fermeture au printemps 2020, dunéo a pu rouvrir, en garantissant la sécurité sanitaire grâce au respect des gestes barrières et à un protocole de désinfection renforcé. Profitez donc de l'ensemble des services proposés au complexe sans crainte car l'eau chlorée est désinfectée et désinfectante.

info

CENTRE AQUATIQUE DUNÉO

6 allée Val ès dunes - 14370 ARGENCES

Tél. : 09 71 00 14 14

Planning et horaires consultables sur le site internet :

www-ca-duneo.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

FORMALITÉS	OÙ S'ADRESSER
Carte d'électeur	Mairie du lieu de domicile ou de résidence
Passeport biométrique & Carte nationale d'identité	Uniquement auprès des collectivités territoriales habilitées
Déclaration de reconnaissance anticipée	Dans toutes les mairies
Déclaration de naissance et extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès
Mariage	Mairie du lieu de mariage
Changement d'adresse sur carte grise	Sur le site ANTS : https://immatriculation.ants.gouv.fr
Extrait d'acte de mariage - Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou de domicile
Recensement militaire	Mairie du domicile
Demande d'autorisation d'urbanisme	Mairie du lieu de construction
Légalisation de signature	Mairie du domicile
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national, 107 rue Landreau 44317 Nantes Cedex 3. En ligne sur www.cjn.justice.gouv.fr
Délivrance de récépissé et titre de séjour Renouvellement de titre de séjour	Votre seul interlocuteur est le service de l'Immigration et de l'Intégration de la Préfecture du Calvados, rue Daniel Huet 14038 Caen Cedex 9
PACS	Mairie du domicile pour l'enregistrement du PACS

CARTE D'IDENTITÉ

Depuis mars 2017, seules les communes équipées d'une station biométrique seront habilitées à instruire les dossiers de cartes d'identité. Pour le Calvados, les communes sont les suivantes : Caen, Iffs, Verson, Douvres la Délivrande, Bayeux, Dives-sur-mer, Trouville-sur-mer, Aunay-sur-Odon, Trévières, Tilly-sur-Seuille, Pont-l'Évêque, Hérouville-St-Clair, Colombelles, Ouistreham, Lisieux, Vire, Honfleur, Condé-sur-Noireau, Mézidon Vallée d'Auge, Evrecy, Livarot, Thury-Harcourt et Balleroy.

En pratique :

- > Sur rendez-vous auprès des mairies habilitées.
- > Pré-demande en ligne possible sur « Pré-demande CNI » en ligne (rubrique Mon compte)
- > Liste des pièces à fournir sur le site www.service-public.fr
- > Gratuit
- > Retrait de la carte au lieu de dépôt du dossier (délai de 3 mois).
- > Durée de validité : 15 ans.

PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les personnes qui veulent conclure un PACS doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant à la Mairie du lieu de leur résidence commune ou à un notaire.

Pièces à fournir lors du dépôt du dossier en Mairie pour chaque personne (présence obligatoire des 2 personnes majeures).

> Actes de naissance de moins 3 mois à la date du dépôt en Mairie.

> Carte nationale d'identité en cours de validité.

> Déclaration conjointe (cerfa 15725*02) et conventions (cerfa 15726*02) à télécharger sur le site www.servicepublic.fr

ÉTAT-CIVIL

Nous ne publions plus les actes d'état civil car ces publications sont en contradiction avec l'article 9 du code civil « chacun a le droit au respect de sa vie privée ».

Le ministère de l'Intérieur s'oppose donc à la divulgation par les autorités publiques telles que les municipalités, de tout élément de la vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci (accord écrit).

Par conséquent, seuls les chiffres de l'état civil apparaissent. ■

Année(s)	Nombre de naissances	Nombre de mariages	Nombre de décès	PACS
2011	39	21	48	-
2012	32	17	48	-
2013	32	15	43	-
2014	35	12	37	-
2015	32	12	44	-
2016	40	11	34	-
2017	34	17	42	4
2018	30	13	47	8
2019	45	11	46	6

HORAIRES - TER



MOULT - CAEN (DANS LE SENS MOULT-CAEN) - JUSQU'AU 06/07/2019													
DU LUNDI AU VENDREDI									SAMEDI, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS				
DÉPART de Moulton à	6H25	7H08	8h02	11H25	12H25	14H25	17H21	18H05	19H05	9H03	12H20	14H20	18H03
ARRIVÉE à Caen à	6H35	7H20	8H14	11H37	12H37	14H37	17H33	18H17	19H17	9H15	12H32	14H32	18H15

CAEN - MOULT (DANS LE SENS CAEN-MOULT) - JUSQU'AU 06/07/2019													
DU LUNDI AU VENDREDI									SAMEDI, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS				
DÉPART de Caen à	6H35	7H35	10H20	11H20	13H19	16H20	17H40	18H35	19H35	11H12	16H35	18H35	
ARRIVÉE à Moulton à	6H47	7H47	10H32	11H32	13H31	16H32	17H52	18H47	19H47	11H24	16H47	18H47	

info

SNCF CONTACT TER NORMANDIE : 0 800 801 801 (appel gratuit)
Plus d'informations sur le site www.ter.sncf.com ou www.voyageurs-sncf.com



Pompes Funèbres Argençaises

Anita & Franck Cosseron

24, rue du Maréchal Foch
14370 Argences

02 31 37 60 00



VIE PRATIQUE



SMEOM

Des élections ont eu lieu au SMEOM (Syndicat Mixte d'Élimination des Ordures Ménagères) en septembre : Mme Laurence Morin a été élue présidente, Mr Henri Lehugeur est nommé vice-président en charge du matériel et Mme Nathaly Monroq est élue vice-présidente en charge de la communication et du personnel.

Ces mandats prendront fin au 31 décembre 2020 puisque conformément à la Loi NOTRe portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, le SMEOM sera dissous. La collecte de déchets deviendra une compétence de la Communauté de Communes Val à dunes.

OÙ JETER SES MASQUES ?

Les masques tout comme les mouchoirs, pansements, lingettes désinfectantes sont des déchets sensibles qui peuvent être source de contamination. Ils sont à jeter dans **votre bac marron** dans un sac d'ordures ménagères doublé et fermé. **Ne les mettez pas dans le bac jaune avec les emballages recyclables et surtout ne les jetez pas au sol.**

info

SMEOM
RD 40 - 14370 MOULT CHICHEBOVILLE
Tél. : 02 31 23 42 42
E-mail : smeom@smeom.fr
www.smeom.fr



NOS OUTILS DE COMMUNICATION

Nos différents supports de communication pour être informés de l'actualité de la commune :

> L'application gratuite pour téléphone mobile Citywall : téléchargez l'application sur votre téléphone, sélectionnez la commune d'Argences et surtout autorisez la réception des notifications pour cette appli !

> **NOUVEAU :**  suivez nous sur Facebook @Argences14370

> Le site Internet www.argences.com mis à jour régulièrement

> La newsletter appelée plus communément « la feuille verte » distribuée chaque mois dans les boîtes aux lettres des Argençais.

> Le panneau lumineux.

Maître Estelle FRISÉ

Avocat au Barreau de CAEN
Pour vous conseiller,
vous assister et vous représenter
devant tous tribunaux
Droit de la famille, droit commercial,
responsabilité civile et pénale

Consultations sur RDV uniquement :
06.84.72.24.51 - e.frise.avocat@gmail.com
1bis rue André Gourmez - 14370 ARGENCES



BARBECUE !

restaurant

GRILLADES ET PIZZAS AU FEU DE BOIS

NOUVELLE DÉCO !
PLUS GRAND, PLUS BEAU
ET ENCORE PLUS GOURMAND !

OUVERT
DU LUNDI AU SAMEDI MIDI ET SOIR
DE 12 H 00 À 14 H 00
ET DE 19 H 00 À 21 H 00
WEEK-END 22 H 00
FERMÉ LE LUNDI SOIR

VENTE À EMPORTER

12 RUE DE LA HAIE AU BLAYC
14370 MOULT - TÉL. : 02 31 38 29 96
CONTACT@OHBARBECUE.FR - WWW.OHBARBECUE.FR





GARAGE S. SERVAGER

AGENT PEUGEOT

33^{ème} année à votre service

Tôlerie - Peinture - Mécanique



**Vente neuf et occasion
Véhicules toutes marques**

**Zone d'Activité de Moul - 14370 MOULT
Tél. 02 31 23 72 74 - Fax 02 31 23 83 84**

**Location de surfaces de stockage
pour particuliers et professionnels**



Clos

Digicode

Télésurveillance
permanente

Petits garages : 20m²
Grands garages : 34m²
Container 20ft: 14m²

Prochainement
Location Petits
Bureaux 18m²



Box individuels dans bâtiment : 5 à 30m²
Alarme télésurveillance permanentes

**OGLB 14 rue Georges Lemesle 14370 ARGENCES
06 87 64 01 72**



**Horaires du lundi au vendredi
9h - 12h / 14h - 19h**

**Samedi
9h - 12h30 / 14h - 19h**

**02 31 50 17 16
MOULT**



La Talemère d'Argences
Boulangier - Pâtissier - Chocolatier

**7 rue du Maréchal Joffre
14370 Argences
Tél. 02 31 23 61 10**

**Ouvert du mardi au samedi de 6h30 à 19h30
le dimanche de 6h30 à 13h30
Fermé le lundi**